

N.You. Borodoulina, E.A. Goulayeva

**LE FRANÇAIS
PROFESSIONNEL:
ECONOMIE ET DROIT**

◆ EDITION UTET ◆

Министерство образования и науки Российской Федерации
ГОУ ВПО «Тамбовский государственный технический университет»

Н.Ю. БОРОДУЛИНА, Е.А. ГУЛЯЕВА

Профессиональный французский язык: экономика и право

*Утверждено Ученым советом ТГТУ
в качестве учебного пособия по французскому языку
для студентов экономических и юридических специальностей*



Тамбов
Издательство ТГТУ
2007

УДК 33:34=133.1(075)
ББК Ш13(Фр)-933
Б834

Рецензенты:

Доктор культурологии, доцент
Т.Г. Бортникова

Кандидат педагогических наук, доцент
Л.П. Циленко

Бородулина, Н.Ю.

Б834 Профессиональный французский язык: экономика и право : учеб. пособие по французскому языку для студентов экономических и юридических специальностей / Н.Ю. Бородулина, Е.А. Гуляева. – Тамбов : Изд-во Тамб. гос. техн. ун-та, 2007. – 80 с. – 50 экз. – ISBN 978-5-8265-0620-2.

Содержит тексты и задания по лексическому материалу, а также упражнения для совершенствования навыков практического овладения грамматикой французского языка и ряд текстовых заданий для самоконтроля.

Предназначено для студентов экономических и юридических специальностей.

УДК 33:34=133.1(075)
ББК Ш13(Фр)-933

ISBN 978-5-8265-0620-2

© ГОУ ВПО «Тамбовский государственный
технический университет» (ТГТУ), 2007

Учебное издание

БОРОДУЛИНА Наталия Юрьевна,
ГУЛЯЕВА Евгения Аркадьевна

Профессиональный французский язык: экономика и право

Учебное пособие

Редактор Т.М. Глинкина
Инженер по компьютерному макетированию Т.Ю. Зотова

Подписано в печать 18.09.2007.
Формат 60×84/16. 4,65 усл. печ. л. Тираж 50 экз. Заказ № 571.

Издательско-полиграфический центр ТГТУ
392000, Тамбов, Советская, 106, к. 14

Unité 1. FRANCE ET FRANCOPHONIE

Texte A. France

Mots et expressions.

a. Tâchez de comprendre les mots nouveaux après avoir analysé leurs définitions:

1. La marge = le bord, la bordure.
2. L'exode rural = le départ massif dans les villes.
3. La fécondité = ici: quantité d'enfants, syn. – la natalité.
4. Enclaver = enfermer, enclore une chose dans une autre.
5. Par le biais de = ici: à l'aide de.
6. Les cultures maraîchères = toutes cultures relatives à la culture des légumes.
7. Le rendement = la production.

b. Comparez les antonymes:

1. Rural (se rapporte au village) ≠ urbain (se rapporte à une ville).
2. La majorité ≠ la minorité.
3. Extérieur ≠ intérieur.
4. Supérieur ≠ inférieur.

Grammaire: participe présent, participe passé, gérondif.

Remplissez la grille:

Infinitif	Participe passé	Participe présent	Gérondif
Inscrire	Inscrit,e	Inscrivant	En inscrivant
Вписать	Вписанный	Вписывающий	Вписывая
Comparer	Comparé,e	Comparant	En comparant
Сравнивать			
Suivre	Suivi,e	Suivant	En suivant
Следовать			
Concentrer	Concentré,e	Concentrant	En concentrant
Концентрировать			
Définir	Défini,e	Définissant	En définissant
Определять			
Venir	Venu,e	Venant	En venant
Приходить, приезжать			
Instaurer	Instauré,e	Instaurant	En instaurant
Учреждать			
Composer	Composé,e	Composant	En composant
Составлять			
Vouer			
Предназначать			
Relier			
Связывать			

Inscrite dans un hexagone presque régulier, avec trois façades maritimes et trois frontières terrestres, la France juxtapose des paysages variés et profite d'un climat tempéré. Comparée à ses voisins de l'Europe occidentale, la France paraît assez modestement peuplée. L'agglomération parisienne et ses marges (Ile-de-France et départements limitrophes) rassemblent à elles seules 2 Français sur 5. La périphérie du pays regroupe plusieurs pôles où les densités sont assez élevées. Cet ensemble est structuré par d'importants pôles urbains: Lille-Roubaix-Tourcoing, Nancy, Metz, Strasbourg, Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Marseille, Nice, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Caen, Rouen.

Dans la France des années 1990, les urbains représentent environ 75 % de la population. Cette situation résulte très largement d'un exode rural qui n'a cessé de se poursuivre depuis un siècle. Par ailleurs, suivant un phénomène commun à la majorité des pays développés, une partie de la population urbaine tend, depuis le milieu des années 1980, à s'installer dans les communes périurbaines (phénomène dit de "rurbanisation", correspondant à l'interpénétration du milieu rural et du monde urbain).

La population française vieillit, du fait d'une faible fécondité (environ 1,7 enfant par femme). Ce vieillissement pèse de plus en plus lourd sur les structures sociales, malgré l'apport non négligeable des communautés étrangères. Pendant la période d'expansion économique qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, la France a en effet accueilli nombre de migrants venant des pays de l'Europe du Sud (Espagne, Portugal, Italie), du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc) et de l'Afrique occidentale. Concentrées dans les grandes villes, ces populations étrangères enregistrent une fécondité supérieure à la moyenne nationale et contribuent ainsi à soutenir la natalité.

La France est la quatrième puissance industrielle de la planète, après les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne. Elle occupe le premier rang européen pour sa production agricole. L'État intervient avec les collectivités locales dans l'aménagement du territoire. Il est à l'origine de la planification. De 1947 à 1994, les gouvernements successifs ont ainsi mis en place onze plans définissant les objectifs économiques à atteindre et l'organisation du territoire. L'État est présent dans l'organisation des échanges mondiaux, dans les accords commerciaux signés dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, instaurée en 1994 pour remplacer le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade). Bien que le rôle de l'État s'avère fondamental, l'économie française reste fondée sur des structures libérales. Les entreprises constituent aussi l'une des principales bases de l'économie; nombre d'entre elles sont par ailleurs transnationales (Michelin et Pechiney réalisent une grande partie de leurs chiffres d'affaires hors du territoire français). Un tissu important de petites et moyennes entreprises existe également.

L'économie française s'appuie sur les infrastructures de transport et les réseaux de communication. La France bénéficie d'un important réseau d'axes de circulation (routes, autoroutes, chemins de fer, réseau aérien), les axes majeurs partant de Paris. Solidement

reliée aux grandes villes de l'Hexagone (TGV, autoroutes), la capitale dessert également les trois ports assurant à eux seuls les trois quarts du commerce extérieur (Le Havre, Dunkerque et Marseille). Malgré ces infrastructures, de vastes secteurs demeurent enclavés, telle la plus grande partie du Massif central.

Par le biais de ses ports, de ses aéroports et de ses axes routiers, ferroviaires et fluviaux, la France commerce avec ses partenaires européens, au premier rang desquels vient l'Allemagne, suivie par l'Italie, le Royaume-Uni, la Belgique et l'Espagne. Elle exporte à la fois des produits agricoles et agroalimentaires, et des biens d'équipement et de consommation courante, dont elle importe aussi d'assez grandes quantités à côté des produits énergétiques.

La production, intégrée à l'Europe, a fortement augmenté depuis la Seconde Guerre mondiale. La France est un important producteur de céréales, de betteraves, de viande, de lait, et de vin. C'est aussi un grand producteur de légumes (tomates, choux-fleurs, oignons) et de fruits (pêches, cerises, pommes).

Les productions agricoles s'organisent autour de trois pôles. Le premier, voué à la grande agriculture céréalière, occupe le Bassin parisien, les plaines du Nord et une partie du Sud-Ouest. Le deuxième regroupe des secteurs d'élevage et inclut la Bretagne et le Limousin (lieux d'élevage traditionnel, les régions de montagne sont désormais déclinantes). Enfin, le troisième pôle, composé d'unités plus dispersées, associe les vignobles et les domaines de cultures fruitières et maraîchères (vignobles de Champagne, d'Alsace, de Bourgogne, des côtes du Rhône, du Bordelais, de l'Armagnac, du Cognac; cultures légumières de la ceinture dorée de la Bretagne, du Comtat et du Roussillon, fruits dans la vallée du Rhône et dans celles du Sud-Ouest).

L'agriculture française a subi depuis la Seconde Guerre mondiale de grandes mutations qui se sont traduites par une augmentation de la taille des exploitations. La spécialisation des cultures et l'irrigation (les superficies irriguées ont doublé entre 1970 et 1995) ont contribué à ces changements. Les mutations tiennent également à l'intégration croissante de l'agriculture française dans un système agro-industriel associant toutes les activités centrées sur la production agricole, depuis l'exploitation agricole jusqu'aux industries de transformation et aux services. Les deux tiers des productions agricoles françaises sont traitées par l'industrie agroalimentaire (la firme BSN Gervais-Danone, huitième groupe alimentaire mondial, est largement implantée en Europe, en Chine, au Japon, au Brésil, en Amérique du Nord et en Australie).

La France possède environ 14 millions d'ha de forêts, ce qui représente un taux de boisement d'environ 26 %. La surface forestière a fortement augmenté depuis la fin du XVIII^e siècle (7 millions alors). La forêt française fournit environ de 30 à 35 millions de m³ de bois coupé. Mais, dans l'ensemble, la productivité de la forêt est faible (2,2 m³/ha/an), ce qui résulte pour partie de la propriété forestière: les trois quarts de la forêt sont privés et partagés entre environ 3 millions de propriétaires, lesquels gèrent insuffisamment leur surface forestière. L'importance de la forêt méditerranéenne, peu productive, contribue également à expliquer le faible rendement de la forêt française.

Activité importante, la pêche est intégrée à l'Union européenne. La Manche et la mer du Nord représentent 40 % des prises; l'Atlantique 53 %; la Méditerranée 7 % seulement. Les ports de pêche sont nombreux: Boulogne-sur-Mer, dans le Pas-de-Calais, est le premier d'entre eux. La pêche a suscité l'implantation de conserveries ainsi que le développement d'une production de surgelés et de plats cuisinés. Trois groupes industriels (Saupiquet, Pêche et froid et Pêche de France) se sont installés en Bretagne, où se concentre plus de 50 % du potentiel français des conserveries.

La France produit du charbon (en Lorraine principalement); elle en importe aussi. Le charbon arrive des États-Unis, d'Australie, d'Afrique du Sud et de Pologne. La production française de pétrole est très faible, les importations viennent principalement du Moyen-Orient, d'Afrique et de la mer du Nord. La France dispose d'une capacité de raffinage de 85 millions de t, dans la basse Seine, à Fos-sur-Mer et, à un degré moindre, à Dunkerque, ainsi que sur l'estuaire de la Loire et à Feyzin, près de Lyon. La France produit encore du gaz; elle en importe d'Algérie, de la mer du Nord et de Russie. La production d'électricité est considérable.

Depuis les années 1970, les régions industrielles traditionnelles ont souffert d'une grave crise qui les a forcées à se reconvertir. Il s'agit des régions du nord et de l'est du pays (Lorraine), où l'industrie était fondée sur le charbon, sur le fer et sur le textile. De 1975 à 1990, la Région Nord-Pas-de-Calais a perdu 200 000 emplois industriels et la Lorraine environ 100 000. L'industrie s'est en revanche développée le long des littoraux (sidérurgie sur l'eau), à Dunkerque et à Fos-sur-Mer, où sont nés grâce aux importations de coke et de fer des complexes sidérurgiques représentant les deux tiers du potentiel sidérurgique français. Mais ces implantations n'ont pas été épargnées par la récession: la sidérurgie sur l'eau de Fos-sur-Mer ne fonctionne ainsi qu'au tiers de sa capacité.

L'industrie chimique présente sur le territoire regroupe des fabrications de fibres textiles, de produits pharmaceutiques et de plastiques. La chimie de base est installée près des centres de raffinage des hydrocarbures, dans la région marseillaise, près de Lyon et dans la basse Seine. L'industrie française de l'aluminium est importante (Pechiney est la troisième firme mondiale). La France dispose également d'une industrie automobile productive; cette industrie repose sur deux firmes, Renault et Peugeot.

Les industries de haute technologie (électronique, biotechnologie, aéronautique) ont pris une ampleur considérable, avec les firmes Thomson, SNECMA, Dassault Aviation, Airbus Industrie. Ces firmes se sont implantées principalement dans les métropoles, où elles trouvent une main-d'œuvre qualifiée et des infrastructures de recherche (bureaux d'études, laboratoires). Nombre de grandes villes ont parallèlement aménagé des technopoles (sites où sont concentrés industries et recherche), notamment à Lyon, Grenoble, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nice, Nancy et Rennes.

Les différentes branches de l'industrie sont largement présentes en Île-de-France, première Région industrielle française, où se concentrent l'industrie automobile, la chimie, l'électronique et l'aéronautique. L'Île-de-France accueille la plupart des sièges sociaux des entreprises et de nombreux laboratoires de recherche. La région de Lyon occupe la deuxième place; elle bénéficie d'une très ancienne tradition d'artisanat qui, grâce aux axes de transport (voies ferrées, autoroutes, oléoducs), lui a permis de devenir l'un des pôles de la chimie et de la pharmacie. D'autres industries sont localisées à Grenoble (électronique) et à Saint-Etienne.

Le Midi a enregistré un développement industriel important autour de l'étang de Berre, dans les Bouches-du-Rhône (pétrochimie, sidérurgie à Fos-sur-Mer), le Sud-Ouest accueillant de son côté les industries de haute technologie (telle l'aéronautique à Toulouse). Le dynamisme relatif des régions du sud de la France résulte de l'importance de la recherche (Toulouse, Nice, Marseille), mais aussi d'une qualité de l'environnement, d'une certaine forme d'héliotropisme (attire pour les régions ensoleillées) et de la facilité des liaisons vers Paris et le reste du monde (aéroport international de Nice).

L'innovation est désormais un facteur de réussite industrielle. L'industrie française est largement ouverte sur le monde, et elle investit à l'étranger. Les délocalisations sont nombreuses, dans les grands pays industrialisés plus que dans les pays pauvres. Les capitaux étrangers (allemands, japonais) sont aussi présents en France, où ils créent un certain nombre d'emplois.

Les activités tertiaires englobent le commerce, les transports et les services. On oppose les services marchands, vendus aux particuliers et aux entreprises (réparation automobile, services bancaires, agences de publicité ou de voyages), et les services non marchands, qui concernent les emplois de santé et l'enseignement. Le développement du tertiaire est caractéristique de tous les grands pays développés. Le tertiaire existe sur l'ensemble du territoire français, mais il est particulièrement important dans les villes et dans les secteurs touristiques. Cela explique le poids de la région parisienne et des régions méridionales dans ce secteur. Le tourisme, qu'il soit d'affaires, sportif ou culturel, occupe ainsi une grande place dans l'économie de la France, qui se place au deuxième rang des pays touristiques, après les États-Unis. Les Alpes (tourisme d'hiver), la Côte d'Azur, le littoral du Languedoc et les côtes de Bretagne (tourisme d'été) sont les secteurs les plus attractifs. Mais les villes (à commencer par Paris) attirent également un grand nombre de touristes. Les flux touristiques proviennent de l'étranger (Japon, pays européens, États-Unis), mais aussi de l'intérieur du pays, les Français eux-mêmes étant désormais nombreux à se déplacer.

Exercice I. Trouvez dans le texte les définitions des termes suivants:

- l'agglomération;
- les communes périurbaines;
- la rurbanisation;
- l'implantation;
- la sidérurgie sur l'eau;
- la haute technologie;
- le technopole;
- l'héliotropisme;
- les services marchands;
- les services non marchands.

Exercice II. Donnez une bonne réponse:

1. La France compte:
 - a. *moins de 55 millions;*
 - b. *entre 55 et 60 millions;*
 - c. *plus de 60 millions d'habitants.*
2. La monnaie nationale est:
 - a. *euro;*
 - b. *centime;*
 - c. *franc.*
3. La figure géométrique qui symbolise la France est:
 - a. *le polygone;*
 - b. *l'hexagone;*
 - c. *l'octogone.*
4. La division de la France en départements date de:
 - a. *Napoléon;*
 - b. *Première guerre mondiale;*
 - c. *la IV-ème République.*
5. Le premier président de la V-ème République est:
 - a. *Valéri Giscard d'Estaing;*
 - b. *Charles de Gaule;*
 - c. *François Mitterrand.*

Exercice III. Terminez les phrases:

1. Pendant la période d'expansion économique qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, la France a accueilli les migrants venant ...
2. La France occupe le premier rang européen pour ...
3. L'économie française s'appuie sur les infrastructures de ...
4. La France exporte à la fois des ...
5. La pêche a suscité l'implantation de ...
6. En Île-de-France, première Région industrielle française, se concentrent ...
7. Le dynamisme relatif des régions du sud de la France résulte de ...
8. Les capitaux étrangers (allemands, japonais) créent en France ...
9. On oppose les services ...
10. Le tertiaire est particulièrement important dans ...

Exercice IV. Mettez les prépositions **à** ou **de** au lieu de points:

1. Si on compare la France ... ses voisins européens, elle paraît assez modestement peuplée.
2. La France profite ... un climat tempéré.
3. La France bénéficie ... un important réseau de routes, d'autoroutes, de chemins de fer et du réseau aérien.
4. Le premier pôle est voué ... la grande agriculture céréalière, le deuxième regroupe des secteurs ... élevage, le troisième pôle est composé ... unités plus dispersées.
5. La spécialisation des cultures et l'irrigation ont contribué ... l'augmentation de la taille des exploitations.
6. Les mutations tiennent ... l'intégration croissante de l'agriculture française dans un système agro-industriel.
7. Dans les années 1970, les régions du nord et de l'est du pays (Lorraine), où l'industrie était fondée sur le charbon, sur le fer et sur le textile ont souffert ... une grave crise qui les a forcées ... se reconverter.

8. La région de Lyon bénéficie ... une très ancienne tradition d'artisanat.
9. Aujourd'hui l'industrie française est largement ouverte sur le monde, et elle investit ... l'étranger.
10. Les flux touristiques proviennent ... l'étranger (Japon, pays européens, États-Unis).

Exercice V. Indiquez pour chaque entreprise son secteur d'activité:

A vous aider: secteur primaire: agriculture, pêche, exploitations minières; secteur secondaire: industrie, agro-alimentaire, bâtiment; secteur tertiaire: activités de service.

Entreprise	Secteurs		
	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Michelin			
Pechiney			
BSN Gervais-Danone			
TGV			
Saupiquet			
Thomson			
Dassault			
Airbus			
Air France			
Renault			

Exercice VI. Mettez au lieu de points le participe présent, le participe passé ou bien le gérondif:

Les verbes à vous aider: définir, implanter, réaliser, signer, concerner, vendre, instaurer, partir, intégrer.

1. ... la France avec les pays voisins on remarque qu'elle est modestement peuplé.
2. Le gouvernement met en place le plan ... les objectifs économiques.
3. L'État est présent dans l'organisation des échanges mondiaux, dans les accords commerciaux ... dans le cadre de L'Organisation mondiale du commerce.
4. Michelin et Pechiney ... une grande partie de leurs chiffres d'affaires hors du territoire français sont les entreprises transnationales.
5. Les routes, les autoroutes et les chemins de fer ... de Paris relie la capitale aux grandes villes de l'Hexagone.
6. ... sa production à l'Europe, la France devient un important producteur de céréales, de betteraves, de viande, de lait, et de vin.
7. Les firmes Thomson, SNECMA, Dassault Aviation, Airbus Industrie, ... principalement dans les métropoles, trouvent une main-d'œuvre qualifiée et des infrastructures de recherche.
8. Les services marchands, ... aux particuliers et aux entreprises (réparation automobile, services bancaires, agences de publicité ou de voyages), et les services non marchands, ... les emplois de santé et l'enseignement, constituent le secteur tertiaire.

Exercice VII.

- a. Trouvez dans le texte les phrases avec l'emploi du Subjectif;
- b. Ouvrez les parenthèses et mettez le verbe au Subjonctif présent:

1. Le professeur exige que le rapport (être) fait à temps.
2. Vous êtes le premier qui (venir) à notre séminaire.
3. Je cherche un magasin qui (vendre) des meubles à crédit.
4. Je veux que nous (examiner) les avantages et les inconvénients de cette proposition.
5. Je doute que vous (écouter) nos partenaires.
6. Bien que nous (avoir) peu de temps libre, nous allons visiter cette entreprise.
7. Le directeur demande que nous le (accompagner) à l'aéroport.
8. Il faut que vous (prendre) part aux débats.
9. On a besoin d'un interprète qui (pouvoir) nous aider lors des pourparlers d'affaires.
10. Notre invitée est très gentille; je voudrais que vous (faire) sa connaissance.
11. Nos amis sont contents que nous (s'installer) non loin d'eux.
12. Il est nécessaire qu'elle (choisir) un cadeau pour son ami.

Exercice VIII. Lisez le texte supplémentaire et proposez le titre qui soit conforme à son idée maîtresse:

Premier président gaulliste depuis vingt et un ans, Jacques Chirac a mené une campagne annonçant de grandes réformes. Pourtant, rapidement, Jacques Chirac et son Premier ministre Alain Juppé vont affronter des difficultés économiques et financières qui les conduisent à infléchir leur politique dans le sens de la rigueur budgétaire (hausse des impôts, réduction des déficits), ce qui suscite un mouvement social important pendant l'hiver 1995–1996. Le président et le gouvernement en subissent les conséquences en termes de popularité. Très actif en politique étrangère, Jacques Chirac connaît certains succès, comme en Bosnie-Herzégovine, mais il rencontre une forte opposition lors de la reprise temporaire des essais nucléaires français (1995). Il entreprend également une profonde refonte de la défense nationale, avec notamment la fin de la conscription. En revanche, la rigidité du gouvernement face aux revendications de la Corse accentue la violence et le sentiment d'un problème politique non réglé.

Les deux premières années de ce septennat sont marquées par une volonté de réforme de l'Etat, des tentatives de modification du système français de production, qui suscitent des réactions de défense, une volonté de simplifier la fiscalité et une accélération des processus de privatisations. Ces mesures s'inscrivent, sur le plan économique, dans la perspective de l'Union économique et monétaire et de la convergence des finances publiques.

L'insatisfaction de la population amène la victoire de la gauche aux élections législatives anticipées de 1997 et la formation d'un gouvernement de cohabitation dirigé par Lionel Jospin. Lors des élections régionales de mars 1998, la gauche plurielle devance en pourcentage de voix (34,5 %) la coalition RPR-UDF (32,5 %); le Front national remportant un peu plus de 15 % des voix.

Exercice IX. Résumez le texte ci-dessus.

Texte B. Francophonie

Mots et expressions. a. Quelle est la différence entre:

- la langue maternelle;
- la langue véhiculaire;
- la langue d'enseignement;
- la langue de travail;
- la langue de la diplomatie;
- la langue courante (parlée) ;
- la langue littéraire.

b. Quelles langues étrangères pouvez-vous nommer?

Outre la notion d'usage du français, le terme de francophonie, créé par le géographe Onésime Reclus (1837 – 1916), désigne aussi l'ensemble des pays du monde où le français est la langue maternelle ou du moins la langue véhiculaire. Compte tenu des enjeux culturels, politiques et économiques liés à la pratique d'une langue par une communauté humaine, la francophonie implique en outre une démarche volontariste de promotion de la langue française dans le monde.

D'après les statistiques, le français est la première langue pour plus de 120 millions de personnes et est parlé occasionnellement par une cinquantaine de millions d'autres. Le français se place ainsi en onzième position après les langues des principaux groupes de population (mandarin en Chine, hindi en Inde, arabe ou russe) et surtout derrière l'anglais, principale langue véhiculaire (30 % de la population mondiale le pratiquerait occasionnellement ou régulièrement) et langue maternelle de plus de 450 millions de personnes.

L'usage du français est géographiquement très délimité, puisque la moitié des francophones se trouvent en France et dans les régions francophones de pays européens voisins: Belgique, Suisse et Italie. Quelques autres pays européens manifestent une tradition francophone, comme la Roumanie.

Hors d'Europe, l'usage du français est pour l'essentiel lié à l'extension géographique de la colonisation française du XVII^e au XX^e siècle. L'Afrique est, après l'Europe, la seconde grande région francophone. Le français demeure la langue véhiculaire de toute l'Afrique occidentale et centrale. Il reste aussi fréquemment la langue officielle et la langue d'enseignement quasi exclusive. Le français progresse même en Afrique hors des zones historiquement marquées par la colonisation française. En Amérique du Nord, les Canadiens francophones (principalement Québécois) sont très attachés à la langue française, principal attribut de leur identité culturelle. On trouve également encore quelques francophones en Louisiane aux États-Unis. Le français est également présent dans les Caraïbes (Haïti et Antilles françaises). La francophonie est en revanche en recul en Amérique latine. Elle n'est le fait que des territoires français en Océanie. En Asie, le seul pays encore largement francophone demeure le Liban. Le français a même presque disparu d'Indochine et tente aujourd'hui de s'y rétablir, non sans difficultés.

Dans les organisations internationales, la France et les autres pays francophones s'efforcent de défendre et de promouvoir l'usage du français. Pourtant, alors que celui-ci était la langue de la diplomatie jusqu'en 1939, il a bien du mal à maintenir son statut officiel de langue de travail à parité avec l'anglais. Si la langue française maintient sa deuxième position, elle se place ici encore loin derrière l'anglais. Le français perd également du terrain au sein des organisations européennes au profit de l'anglais et de l'allemand.

La francophonie étant souvent un élément clef de l'identité des minorités, la pratique de la langue est également un enjeu fondamental dans les relations entre les communautés au Canada ou en Belgique. La préservation de la pratique du français devient ici un objectif identitaire crucial et parfois passionnel. Plus sensibilisé au poids de l'anglais, les "Français du Canada" attachent ainsi souvent plus d'importance à la pureté de la langue que les Français de France. Dans un contexte différent, la francophonie est aussi un enjeu politique en Algérie. Alors qu'il est la langue de la minorité moderniste, le français a été négligé au profit d'une politique d'arabisation très idéologique. La montée des mouvements islamistes au Magreb donne également lieu à des attaques contre la pratique du français, assimilé, en grande partie à tort, à une occidentalisation des élites.

Les origines de la promotion internationale de la langue française remontent à la fin du XIX^e siècle (création de l'Alliance française) et la défense de la place du français sur la scène internationale est une constante de la diplomatie française depuis les années 1960. Comme ambition politique dotée d'outils institutionnels, la francophonie s'est pourtant développée assez tardivement. Ainsi, c'est seulement en 1970 qu'est créée l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) francophone, qui a un rôle et un budget modestes.

La grande étape politique a été la création par François Mitterrand, en 1986, des sommets de la francophonie qui se sont tenus à un rythme régulier depuis (1987, 1989, 1991, 1993, 1995), rassemblant un nombre croissant d'États et de régions. Cette institutionnalisation a coïncidé avec le développement dans les années 1980 d'autres initiatives (création du ministère de la Francophonie, de la Délégation générale à la langue française, de la chaîne de télévision francophone TV 5, développement des relations interuniversitaires...).

Outre l'usage qui est fait du français comme langue courante et comme langue diplomatique, son usage comme langue littéraire pose des problèmes particuliers. Le terme de "francophonie" implique non seulement un état de fait, l'usage du français, mais le choix délibéré de cette langue, par opposition à une autre.

Exercice I. Expliquez les termes suivants:

Promotion de la langue; promouvoir l'usage du français; l'extension géographique de la colonisation; être en recul; perdre du terrain; la pureté de la langue; l'occidentalisation des élites.

Exercice II. Vrai ou faux?

1. Le terme de francophonie désigne l'ensemble des pays du monde où le français est la langue d'enseignement.
2. Le français se place en onzième position après les langues des principaux groupes de population (mandarin en Chine, hindi en Inde, arabe ou russe) et surtout derrière l'anglais.

3. Le français demeure la langue officielle et la langue d'enseignement de toute l'Afrique occidentale et centrale.
4. Le français a totalement disparu en Asie.
5. Le français était la langue de la diplomatie jusqu'en 1939.
6. En 1970 est créée l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) francophone, qui a un rôle et un budget modestes.
7. En 1987 a été créé le premier sommet de la francophonie qui se tenait depuis à un rythme régulier.
8. Depuis les années 1980 on voit le développement des relations interuniversitaires.

Exercice III. Classez les pays francophones dans le tableau suivant:

AFRIQUE	AMERIQUE	ASIE	EUROPE	OCEANIE

Exercice IV. Donnez les capitales des pays francophones.

Exercice V. Trouvez le mot correspondant aux définitions suivantes:

colloque – conférence – congrès – séminaire – sommet

- réunion de travail de spécialistes pour l'étude de certaines questions;
- assemblée de personnalités discutant d'un sujet important;
- débat organisé, avec moins de participants que le congrès, le plus souvent sur les questions de doctrine (scientifique, économique ...);
- réunion de dirigeants;
- réunion de personnes désirant échanger leurs idées (sur des questions politiques, littéraires, scientifiques ...).

Exercice VI. Complétez les phrases suivantes par le mot ou l'expression qui convient:

1. Le prochain sommet des chefs d'Etats francophones devrait ... à Dakar.
se passer – se produire – se représenter – se tenir
2. L'extension du TGV vers les pays du sud de l'UE laisse prévoir une reprise du marché du matériel ...
ferré – ferroviaire – minéral – minéralisé
3. Quelque soient ... et l'activité de votre entreprise, TELINFORM vous proposera une solution adaptée à vos besoins!
la forme – le modèle – le rapport – la taille
4. C'est de Lyon qu'on expose les biens d'équipement.
au salon – à la messe – à l'exposition – à la foire
5. Toutes les décisions concernant l'... du territoire sont soumises à de longues concertations.
amélioration – aménagement – emménagement – occupation

Exercice VII. Ouvrez les parenthèses, choisissez l'Indicatif ou le Subjonctif:

1. Nous voyons qu'il (devenir) un bon spécialiste.
2. Il est nécessaire que vous nous (quitter).
3. Nous sommes heureux qu'ils (partir) avec nous.
4. Tu as besoin de repos, il faut que tu (dormir) un peu.
5. Je suis étonné qu'il ne (répondre) pas à la demande de nos partenaires.
6. Notre PD-G dit que le chiffre d'affaires (devoir) augmenter cette année.
7. Le directeur commercial dit qu'il (être) satisfait de l'étude du marché.
8. Le juge exige que tu lui (dire) la vérité.
9. L'envoyé spécial pense qu'il (devoir) attirer de l'importance à ce sujet.
10. Il veut que nous (être) prêts à l'accompagner vers huit heures.
11. Notre représentant ne pense pas que nous (pouvoir) nous implanter au Canada.
12. La secrétaire doit envoyer la télécopie pour que nos compagnons étrangers (savoir) de nouvelles réglementations.

Exercice VIII. Commencez chaque phrase par il faut que et employez le subjonctif au lieu de l'indicatif:

Modèle: Le stagiaire vient à 9 heures. – Il faut qu'il vienne à 9 heures.

1. Chacun donne son avis.
2. Tu parts en mission d'affaires.
3. Il participe à cette conférence.
4. Nous parlons au directeur.
5. Vous calculez le projet.
6. Nos spécialistes trouvent de nouveaux débouchés.
7. Nous examinons les résultats des expériences.
8. Elle rédige la lettre de réclamation.
9. Le chef de l'atelier organise la réunion de ces collaborateurs.
10. Tu chois le sujet de ton rapport.
11. Le département de la comptabilité fait les conclusions nécessaires.
12. Notre filiale est implantée dans ce pays.
13. Nous pouvons réaliser cette commande.
14. Tu analyse les résultats des expériences.
15. Vous apprenez l'anglais.
16. Vous avez de la patience.
17. Vous m'entendez.
18. Nous sommes présents à la foire de livres.

Exercice IX. Lisez le texte supplémentaire et résumez-le:

Province du Québec

Ancienne possession française cédée au Royaume-Uni au XVIII^e siècle, la province du Québec est depuis partie intégrante du Canada. Peuplé de francophones, la "belle province" a éprouvé de grandes difficultés à préserver son identité culturelle. L'émergence d'un courant séparatiste depuis les années 1960 l'a cependant conduit à obtenir une reconnaissance de sa spécificité dans l'ensemble canadien, sans pour autant accéder à l'indépendance.

Le Québec s'étend sur 1 540 680 km², soit près de trois fois la superficie de la France. Géographie. Une grande partie du Québec est occupée par la forêt boréale, ou taïga. Plus au sud, la forêt mixte associe conifères et feuillus (érables, bouleaux, etc.), tandis que, sur la marge nord, s'étend la toundra, formation végétale discontinue, basse, composée de quelques graminées, d'arbres nains, de lichens et de mousses. Les hivers sont longs et rigoureux avec un long enneigement et 250 jours de gel en moyenne. L'été est chaud (20 °C en moyenne) et les précipitations sont abondantes (1137 mm par an à Québec).

Le Québec est largement urbanisé, une grande partie de la population se concentrant sur les rives du Saint-Laurent. Cette population est en majorité de langue et de culture françaises.

L'économie du Québec a longtemps été fondée sur la "trappe" (chasse des animaux à fourrure), puis sur le bois depuis le XIX^e siècle. Les grumes sont encore dirigées par flottage vers la ville de Québec, où elles sont stockées.

Le Québec demeure agricole et compte de grandes propriétés qui pratiquent une agriculture de type américain, notamment dans les basses plaines qui longent le Saint-Laurent.

À la fin du XX^e siècle, l'exploitation de la forêt constitue l'une des ressources principales du Québec. L'industrie de la pâte à papier et du papier occupe une place considérable dans le paysage industriel de la province.

L'hydroélectricité est produite par de grands barrages, et la puissante société Hydro-Québec est un élément de développement économique. Le Québec détient plus du tiers de la puissance hydroélectrique du Canada. Il la produit grâce aux aménagements installés sur le Saint-Laurent et ses affluents: Manicouagan, rivière aux Outardes. De grands projets qui ont déjà donné lieu à d'importants aménagements (notamment dans la baie James et dans la baie d'Hudson) ne sont pas encore totalement réalisés. Quand ce sera le cas, une vingtaine de rivières seront aménagées et trois vastes bassins verront le jour, au prix du changement de cours de certains fleuves. Ces projets se sont heurtés à une forte opposition des populations indiennes, les Cris, ou Crees. D'autres projets sont envisagés sur la rive nord du Saint-Laurent.

Le Québec dispose aussi de ressources minières: il possède du fer, du cuivre, du zinc, de l'or, de l'amiante.

Les industries sont localisées le long du Saint-Laurent, particulièrement dans les centres urbains. Le Saint-Laurent, en effet, est un axe majeur de pénétration, de peuplement et de développement, qui a fixé les villes de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec. En 1983, a été instauré à Québec le Forum maritime Saint-Laurent-Grands-Lacs, associant les États américains riverains des Grands Lacs à l'Ontario et au Québec, dans le but de promouvoir à nouveau cet axe comme secteur de développement.

Après la Seconde Guerre mondiale, le Québec connaît une forte modernisation qu'accompagne la concentration des capitaux dans des sociétés canadiennes anglo-saxonnes et américaines, ce qui incite les francophones à affirmer leur particularisme, notamment linguistique (le français devient seule langue officielle de la province en 1974). Les revendications indépendantistes apparaissent, quant à elles, à la fin des années 1960, avec la formation, en 1968, du parti québécois de René Lévesque, qui évoluera du nationalisme au fédéralisme. C'est aussi à cette époque que le FLQ (Front de libération du Québec), formé au début des années 1960 se fait remarquer par des actions violentes. Enfin, le "Vive le Québec libre!" lancé par Charles de Gaulle à Montréal le 24 juillet 1967, sans effet politique concret, peut être entendu comme le signe de la sympathie vague suscitée en France par la question de l'indépendance québécoise.

Le parti québécois remporte les élections à plusieurs reprises, en 1976 ainsi qu'en 1994. Les référendums alors organisés en vue de l'indépendance de la province échouent cependant, en mai 1980 et en octobre 1995, même si l'échec du référendum de 1995 est dû au vote de la population anglophone, particulièrement nombreuse à Montréal.

Exercice X. Préparez le rapport sur une des régions francophones et présentez-le!

Unité 2. ECONOMIE

Texte A. Economie de marché

Mots et expressions:

1. Le bien-être – благосостояние.
2. La demande – спрос.
3. L'offre – предложение.
4. Solvable – оплачиваемый.
5. L'accès – доступ.
6. Le niveau – уровень.
7. La restriction douanière – таможенное ограничение.
8. Flexible – гибкий.
9. L'entrave, f – препятствие.
10. Le débouché – рынок сбыта.
11. Le revenu – прибыль, доход.
12. S'avérer – оказываться.
13. Du surcroît – кроме того.
14. Les rivalités – конкуренты.
15. Nuire – вредить.
16. Efficient – продуктивный, компетентный.
17. La fiscalité – налоговая система.
18. L'impasse – тупик.

L'économie de marché se fonde sur la liberté individuelle et la recherche, par chaque agent économique, de la réalisation de son propre intérêt. Le postulat fondamental de l'économie de marché réside dans l'existence supposée d'un mécanisme automatique (la "main invisible" décrite par Adam Smith) qui ajuste en permanence la demande à l'offre de biens, de services, de travail, de capitaux. Dans le cas contraire, l'existence de besoins non satisfaits crée une demande solvable importante. Les profits potentiels incitent les producteurs à satisfaire cette demande.

Le fonctionnement de l'économie de marché implique que la concurrence pure et parfaite (libre accès au marché, parfaite information, mobilité des facteurs, etc) s'exerce à tous les niveaux, aussi bien sur les marchés nationaux que sur le marché international, qui doit être libre de toute restriction douanière (libre-échange). Il importe également que les prix soient entièrement flexibles, c'est-à-dire qu'ils s'ajustent librement et sans entrave.

En théorie, l'économie de marché ne connaît jamais de crise. En effet, selon la "loi des débouchés" de J.-B. Say, l'offre de biens crée en permanence sa propre demande car elle s'accompagne mécaniquement d'une distribution de nouveaux revenus dans l'économie. Ces revenus autorisent la consommation des nouveaux biens créés. Dès lors, l'économie de marché ne connaît théoriquement jamais de phénomène de surproduction.

L'économie de marché trouve ses justifications théoriques et idéologiques dans la doctrine politique et économique libérale.

L'économie politique anglaise, fondatrice de l'économie de marché (Adam Smith, David Ricardo, John Stuart Mill), a été très inspirée par la théorie politique libérale qui, depuis Thomas Hobbes, déduit l'existence de l'État de la nécessité de garantir la sécurité des individus. En conséquence, en économie de marché, le rôle l'État se borne à offrir un cadre politique qui garantisse la liberté d'entreprendre, ainsi que la pleine effectivité du droit fondamental de propriété. En toute hypothèse, l'intervention de l'État dans l'économie doit être la plus réduite possible.

Il n'y a donc pas de fonctionnement pur de l'économie de marché. La réalité de l'économie de marché est assez éloignée de la théorie, qui est toutefois utile à la compréhension des phénomènes économiques réels. D'un point de vue pratique, tout d'abord, la réalisation d'un marché qui remplisse les conditions postulées par la théorie s'avère irréaliste. Dans les faits, la concurrence est toujours imparfaite et le fonctionnement du marché non optimal. De surcroît, même sur un marché concurrentiel, les producteurs peuvent décider de limiter leurs rivalités commerciales et constituer un cartel, c'est-à-dire une entente destinée à réduire artificiellement la production et à augmenter les prix de vente. Enfin, il n'est pas rare qu'une entreprise s'érige en un monopole, ce qui nuit au fonctionnement économique optimal du marché.

Face à la crise de 1973, les politiques économiques des pays occidentaux se sont réorientées dans le sens d'un moindre interventionnisme de l'État sur les marchés. Ces politiques se sont fixé comme objectif de restaurer les conditions d'un fonctionnement plus efficient de l'économie, notamment par la réduction de la fiscalité et par la déréglementation.

L'échec patent des économies socialistes planifiées et l'adoption, par les pays qui les ont mises en œuvre, de politiques privilégiant le marché (pays de l'Europe centrale et orientale et de l'ex-URSS, et, dans une moindre mesure, la Chine communiste) ont achevé de légitimer le modèle libéral. De même, les impasses auxquelles ont conduit les modèles de développement dirigistes des pays du tiers-monde ont également encouragé les pays en voie de développement à se réorienter récemment vers des modèles de développement privilégiant le libre jeu du marché.

Ce renouveau des politiques économiques axées sur le marché coïncide avec une évolution significative des théories économiques qui fondent l'économie de marché. La théorie des marchés contestables (Baumol, Panzar, Willig) prend acte de l'imperfection de l'économie réelle dans laquelle les conditions de concurrence pure et parfaite ne sont pas réalisées. Elle avance que la capacité des firmes situées hors marché à y entrer et à contester la situation des firmes déjà présentes crée les conditions de la concurrence. Il incombe donc à l'État de veiller au maintien de ce caractère contestable des marchés.

Exercice I. Trouvez dans le texte les définitions des termes suivants:

- la "main invisible" d'Adam Smith;
- la "loi des débouchés" de J.-B. Say;
- les prix flexibles;
- la théorie politique libérale;
- le cartel;
- la théorie des marchés contestables.

Exercice II. Terminez les phrases:

1. Le fondement de l'économie de marché réside dans ...
2. Le fonctionnement de l'économie de marché implique que: ...
3. En économie de marché, le rôle de l'État se borne à ...
4. Les politiques économiques des pays occidentaux se sont réorientées et se sont fixés comme objectif de ...
5. Les pays en voie de développement se réorientent vers des modèles de: ...
6. La théorie des marchés contestables (Baumol, Panzar, Willig) avance que ...

Exercice III. Vrai ou faux?

1. L'économie de marché trouve son ressort dans la recherche collective de la satisfaction des besoins.
2. L'économie de marché ne connaît théoriquement jamais de phénomène de surproduction.
3. La réalité de l'économie de marché est assez éloignée de la théorie, qui nuit à la compréhension des phénomènes économiques réels.
4. Il arrive qu'une entreprise s'érige en un monopole, ce qui nuit au fonctionnement économique optimal du marché.
5. L'échec des économies socialistes planifiées et l'adoption, par les pays qui les ont mises en œuvre, de politiques privilégiant le marché ont achevé de légitimer le modèle libéral.

Exercice IV. Complétez les phrases suivantes par le mot qui convient:

1. Le marché mondial souffre de déséquilibres ... qui menacent l'avenir des entreprises.
fiduciaires – paritaires – monétaires – pécuniaires
2. Le ... des Affaires étrangères a été confié à un ancien diplomate.
cartable – fauteil – portefeuille – siège
3. Implanté dans 60 pays, ce groupe apporte plus de 10 milliards d'euros à la ... commerciale française.

4. L'entreprise Montes SA recherche un ... supérieur expérimenté pour ouvrir une filiale au Canada.

5. Pour certains de nos clients étrangers, le ... des délais de livraison compte autant que le prix ou la qualité des produits.

Exercice V. Lisez, traduisez et analysez les verbes mis en relief:

1. Le fonctionnement de l'économie de marché implique que la concurrence pure et parfaite *s'exerce* à tous les niveaux, aussi bien sur les marchés nationaux que sur le marché international.

2. Il importe également, que les prix *soient* entièrement flexibles, c'est-à-dire qu'ils s'ajustent librement et sans entrave.

3. D'un point de vue pratique, tout d'abord, la réalisation d'un marché qui *remplisse* les conditions postulées par la théorie s'avère irréaliste.

4. Les pouvoirs publics détiennent la majorité du capital des entreprises publiques, de telle sorte que celles-ci *soient placées* sous la tutelle d'autorités administratives.

5. Des institutions spécialisées internationales comme l'Organisation Internationale du Travail et l'UNESCO font de nombreux efforts pour que les libertés *soient respectées* partout et pour tous.

6. Les entreprises, quelle que *soit* leur taille, font appel aux banques pour trouver des solutions adaptées à leurs différents besoins financiers.

Exercice VI.

a. Trouvez dans le texte les pronoms relatifs simples et composés, répétez la règle de leur formation;

b. Faites l'exercice suivant en choisissant la forme du pronom:

qui, que, dont, où, duquel, auquel, auxquelles.

1. C'est un problème urgent ... il faut réfléchir.

2. Nos spécialistes travaillent dans les conditions difficiles ... ils ne sont pas habitués.

3. Le savant a fait les expériences ... il avait besoin pour ses recherches.

4. Voici le paquet ... vous devez remettre à nos partenaires.

5. Vous devez remettre ce paquet à notre client ... voici l'adresse.

6. Nous parlons de notre collaborateur ... est parti en mission.

7. Je n'ai pas trouvé les modèles ... vous avait apportés.

8. Nous parlons du catalogue ... est paru cette année.

9. Notre représentant était dans un pays ... il ne connaissait pas et ... il ne parlait pas la langue.

10. La firme ... il travaille se trouve loin d'ici.

11. C'est une occasion ... il n'a pas profité.

12. Nous sommes entrés dans le bureau au milieu ... il y avait une armoire.

Exercice VII. Lisez le texte supplémentaire et résumez-le:

Douanes

Les douanes c'est une administration chargée de contrôler la régularité des importations et des exportations, et de percevoir les droits prévus au tarif douanier. Ce mot désigne également les locaux où les envois sont vérifiés et taxés à l'entrée ou à la sortie du territoire.

Histoire. Depuis l'Antiquité, les États taxent les marchandises qui entrent sur leur territoire, et parfois également celles qui en sortent. À Athènes, les droits de douane prélevés, notamment au Pirée, portent sur l'ensemble des mouvements de marchandises. À Rome, l'existence de taxes douanières, les portaria, est établie dès le temps des rois (VIIe s. avant J.-C.). Les publicains sont chargés de les percevoir. Les droits de douane sur le port de Constantinople sont jusqu'au XII e siècle l'une des principales ressources de Byzance: les privilèges douaniers accordés par les Comnènes aux républiques italiennes, Gênes et Venise, sont ainsi l'une des principales causes de l'affaiblissement de l'Empire byzantin à cette époque.

Après la chute de l'Empire romain en Occident, les taxes douanières subsistent au profit du pouvoir royal jusqu'à l'époque carolingienne. Mais, à partir du IXe siècle, les taxes douanières (alors appelées tonlieux) deviennent de simples péages perçus au passage d'un pont ou d'un gué par le seigneur du lieu. Leur multiplication entrave la circulation des marchandises. Si les péages disparaissent progressivement, les douanes intérieures entre provinces se généralisent à la fin du Moyen Âge en France, en Allemagne et en Italie, et favorisent la contrebande.

Au XVIIIe siècle, J.-B. Colbert simplifie le système des douanes intérieures et favorise l'importation de matières premières et l'exportation de produits manufacturés pour encourager l'industrie (mercantilisme). C'est à cette époque que les traités de paix commencent à inclure des clauses douanières visant à empêcher les pays vaincus de recourir au protectionnisme. Le libéralisme des Lumières, qui préconise la doctrine du "laisser faire, laisser passer", inspire l'abolition des douanes intérieures par l'Assemblée nationale constituante (1791). Mais, durant tout le XIXe siècle, les douanes extérieures demeurent un instrument politique et diplomatique de premier ordre. On peut ainsi citer le Blocus continental décrété par Napoléon I pour lutter contre l'Angleterre (1806), l'instauration du Zollverein (union douanière) en Allemagne du Nord (à partir de 1828), les Traités inégaux imposés par les puissances occidentales à la Chine (à partir de 1844), la convention douanière conclue entre le Second Empire et l'Angleterre (1860). Depuis la Seconde Guerre mondiale, la levée des barrières douanières en Europe, dans le cadre du Marché commun, puis dans le monde (négociations dites Uruguay Round du GATT) prouvent la généralisation progressive des principes du libre-échange.

Les douanes au sein de l'Europe institutionnelle. La création du Marché commun européen a bouleversé cette conception. La suppression des restrictions quantitatives (contingentements...) a lieu en 1962 pour les produits industriels et en 1968 pour les produits

agricoles. L'article 19 du traité de Rome de 1957 instituant la Communauté économique européenne (CEE), prévoit la création d'un tarif douanier commun (TDC), moyenne arithmétique des droits nationaux: ce tarif entre en vigueur en 1968. La Communauté constitue donc une union douanière, c'est-à-dire que les États membres suppriment toutes les barrières douanières à l'intérieur de la CEE et acceptent une protection tarifaire uniforme vis-à-vis du reste du monde. Pour la parfaire, les instances communautaires (la Commission européenne) ont élaboré une réglementation commune à tous les États membres, condition de réalisation du grand marché unique réalisé depuis le 1er janvier 1993 au sein de l'Union européenne, et d'une politique commerciale commune vis-à-vis des pays tiers. La libéralisation des échanges intracommunautaires conduit à s'interroger sur la survivance du droit douanier à l'intérieur de l'Union européenne.

La mission des services douaniers reste néanmoins utile, même au sein de la Communauté européenne: ils exercent d'abord une mission fiscale, percevant les recettes douanières et recouvrant les impositions fiscales ou parafiscales sur les marchandises à l'importation. Ils accomplissent aussi une mission économique par la surveillance des échanges extérieurs. Enfin, ils exercent des contrôles aux frontières.

Le droit douanier est à la fois fiscal et économique. D'une part, il concerne le régime fiscal des mouvements internationaux de marchandises et précise l'assiette des droits ainsi que l'ordre des opérations de dédouanement. D'autre part, il règle les régimes d'octroi et les modalités d'application (régimes d'entreposage sous douane, d'admission temporaire, de transit, etc.).

Texte B. Commerce

Mots et expressions.

a. Trouvez les mots qui correspondent aux définitions suivantes:

- la différence entre le volume des exportations et celui des importations;
- l'opération commerciale ou boursière;
- l'échange direct d'un objet contre un autre;
- le point d'exportation pour les marchandises;
- les dépenses occasionnées par une opération quelconque, un procès;
- celui qui vend au détail;
- la vente par petites quantités;
- sans procurer un gain, un avantage;
- l'avantage, l'utilité;
- la vente ou achat par grandes quantités;
- la marchand en gros;
- le prix d'un transport de marchandises par air, par mer ou par route.

le troc, le profit, la transaction, le débouché, le grossiste, le commerce de gros, le détaillant, le commerce de détail, la balance commerciale, sans but lucratif, le fret, les frais.

b. Tâchez d'expliquer la signification des mots suivants: *le bien, le libre échange, l'approvisionnement du marché, les circuits de distribution, les magasins à succursales multiples, les grandes surfaces, les taxes et les emprunts.*

Le commerce est devenu l'une des principales activités humaines, indissociable de la production. Ses formes se sont diversifiées et son importance économique a cru au point que l'activité d'échange de biens ou de services est aujourd'hui l'un des domaines clés du phénomène de mondialisation.

Le commerce suppose qu'à la valeur d'usage conférée à chaque bien s'ajoute une valeur d'échange, grâce à laquelle le bien peut soit servir de monnaie d'échange, soit permettre la production d'autres biens. On admet généralement que le troc (échange d'un bien contre un autre bien) est la forme primitive du commerce, celle-ci n'excluant pas, dans certains cas, la création d'un profit; les échanges commerciaux proprement dits, caractérisés par la vente et l'achat de biens (de consommation ou de production), se sont imposés au fur et à mesure de la spécialisation qui résulte de la division du travail. On distingue, toutefois, le commerce intérieur, qui définit la somme des transactions réalisées au sein d'un même pays en fonction de cette spécialisation, et le commerce international, qui définit la somme des transactions réalisées entre pays en tirant parti à la fois de la diversité naturelle des productions à travers le globe et du niveau respectif d'industrialisation des États.

Le développement des échanges commerciaux remonte à l'Antiquité; Phéniciens, Grecs, Romains, Arabes se sont illustrés dans ce type d'échanges qui a fait ensuite la prospérité des républiques maritimes (Venise, Gênes, Anvers...) et des cités de la Renaissance. Mais ce n'est qu'à l'époque moderne que s'affirme le rôle du commerçant à côté du producteur et que l'on reconnaît au commerce, dans l'ensemble de l'économie, une fonction productrice de richesses analogue à celle de l'agriculture ou de l'industrie.

Dans l'évolution historique du commerce, on distingue trois périodes caractérisées par une augmentation progressive du volume et des secteurs d'échanges. Dans une première période, celle de l'Antiquité et du Moyen Âge, la plus grande partie des échanges se fait entre campagnes et cités. Les marchandises précieuses voyagent sur de plus grandes distances, mais en quantités limitées. Les marchandises sont acheminées par la route ou par voie fluviale; la navigation maritime se limite aux mers intérieures ou au cabotage. Dans une deuxième période, qui va des grandes découvertes (1492 – 1522) au début du XIX^e siècle, les échanges commerciaux continuent de progresser entre villes et campagnes, mais le trafic maritime favorise aussi l'essor du commerce avec des régions lointaines tout en portant sur des marchandises qui ne sont pas seulement précieuses (épices, matières premières). Une troisième période, non encore révolue, est inaugurée par le développement de l'industrie, de la navigation à vapeur et du chemin de fer. Le commerce atteint une dimension mondiale, le rythme des échanges s'accroît, les marchandises voyagent sur des distances de plus en plus grandes.

Le commerce intérieur. Le commerce contribue pour une large part à la satisfaction des besoins. Il permet à la fois le transport dans l'espace des biens de consommation des producteurs aux consommateurs et le transport des biens de production – comme les matières premières – des producteurs à d'autres producteurs. Si les conditions du marché sont proches – en théorie – de celles d'une concurrence parfaite, le commerce contribue en outre à la stabilisation des prix et des revenus: en transférant les marchandises dans

l'espace et dans le temps, les commerçants contribuent à l'adaptation de l'offre à la demande et assurent l'approvisionnement constant du marché; un tel équilibre dépend toutefois essentiellement de la structure et de l'efficacité des circuits de distribution.

Dans le système de distribution interviennent le commerce de gros et le commerce de détail. Le commerce de gros a pour objet les transactions sur de grosses quantités de marchandises; le grossiste achète à des producteurs des marchandises qu'il revend à d'autres producteurs ou à des détaillants, et non à des consommateurs. L'importance du commerce de gros varie selon les industries (son rôle est très important dans l'industrie alimentaire, par exemple, où l'éventail des produits est considérable). Dans certains secteurs, le commerce de gros est pratiqué par les producteurs eux-mêmes, qui vendent directement aux détaillants (et parfois au public). Les détaillants (ainsi, aux États-Unis et dans plusieurs pays d'Europe) ont aussi la possibilité de constituer des groupements d'achat, qui leur permettent de se fournir directement chez les producteurs et de bénéficier des avantages consentis aux acheteurs en gros.

Le commerçant de détail achète chez le producteur ou chez le grossiste et revend aux consommateurs. Le commerce de détail est l'apanage des petits magasins, qui ne nécessitent pas un gros apport de capital ni un stockage important de marchandises. Mais de grandes entreprises se sont également intéressées au commerce de détail: les grands magasins, les magasins à succursales multiples, les supermarchés. L'achat en grandes quantités, la répartition des marchandises sur de grandes surfaces, ainsi qu'une meilleure organisation leur permettent de réaliser des bénéfices élevés tout en pratiquant des prix plus bas que le peuvent faire les petits négociants. Ces derniers, pour survivre, doivent appliquer une méthode de vente plus souple et plus personnalisée et conserver au commerce de détail son caractère essentiel, le service du public. Les coopératives de consommateurs pratiquent, quant à elles, un commerce de détail sans but lucratif.

Le commerce international L'essor du commerce international coïncide avec l'apparition d'une bourgeoisie d'entrepreneurs qui a constitué le socle de l'industrie manufacturière européenne. La recherche de sources d'approvisionnement et de débouchés explique le développement des échanges avec l'extérieur à la fin du Moyen Âge et l'essor d'une politique commerciale dans les cités-États et dans les États-nations naissants. Aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, les transactions commerciales sont surtout le fait des grandes compagnies marchandes (par exemple, la Compagnie des Indes orientales, aux Pays-Bas, au XVII^e siècle). Le but de cette activité commerciale est de réaliser des profits.

La Première Guerre mondiale et surtout la crise de 1929 pousseront la majorité des pays à abandonner le libre-échange, à intervenir dans la réglementation du commerce extérieur et à recourir à des mesures protectionnistes. Ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale qu'il apparaîtra urgent de jeter les bases d'une collaboration économique internationale, et de mettre en place un système multilatéral d'échanges et de paiements fondé sur une réduction progressive des barrières quantitatives (contingentements), tarifaires (droits de douane) et non tarifaires (obstacles techniques et sanitaires aux échanges internationaux).

Au plan international sont créés des organismes de coopération économique et monétaire. Le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade), accord multilatéral conclu à Genève le 30 octobre 1947 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 1948, joue un rôle officiel dans la réglementation du commerce extérieur. Le Fond monétaire international et la Banque mondiale pour la reconstruction et le développement interviennent, quant à eux, dans le domaine monétaire. L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), l'Union européenne (UE) et de nombreuses autres institutions internationales ont pour mission de promouvoir la coopération économique et l'ouverture croissante et réciproque des marchés internationaux entre les pays signataires.

Le commerce international contemporain Le flux de biens entre différents pays, c'est-à-dire le volume du commerce international, a crû d'une manière telle au cours des dernières années et procuré de tels avantages mutuels pour les partenaires économiques concernés que personne ne songe aujourd'hui réellement à revenir au protectionnisme. Le libre-échange est réalisé au sein de l'Union européenne: depuis le 1^{er} janvier 1993, il existe un marché unique à l'intérieur duquel les marchandises circulent librement.

En 1995, les exportations mondiales de marchandises atteignaient 4 900 milliards de dollars et plus de 6 000 milliards si l'on ajoute les services commerciaux. Le commerce extérieur est particulièrement dynamique dans les zones n'appartenant pas à l'OCDE, notamment en Asie. La France se place au quatrième rang mondial des exportations de marchandises avec 5,7 % des exportations totales. Elle se place au deuxième rang pour les exportations de services. Les trois premiers exportateurs mondiaux, en 1995, sont l'Union européenne, les États-Unis et le Japon; ils représentent près de la moitié du commerce mondial. La Chine et les "quatre dragons" (Corée du Sud, Taïwan, Hongkong et Singapour) en représentent plus de 18%, ce qui fait de ce pôle régional le deuxième exportateur mondial après l'Union européenne.

L'évolution des relations commerciales d'un pays avec l'étranger est retracée au sein de la balance des paiements et, en particulier, par la balance commerciale. Celle-ci présente la différence entre le volume des exportations et celui des importations; le taux de couverture est le rapport volume des exportations/volume des importations. On dit que la balance commerciale est excédentaire ou encore que le taux de couverture est supérieur à 100 %, lorsque le volume des exportations dépasse celui des importations. Importations et exportations peuvent être évaluées de manière différente suivant que l'on inclut ou non le coût de l'assurance et du fret. On parlera d'importations ou d'exportations FOB (free on board) ou, au contraire, CAF (coût, assurance et fret compris); les pays anglophones disent CIF (cost, insurance and freight included).

Les difficultés que rencontrent une entreprise à l'exportation peuvent être considérées sous trois aspects différents: commercial, technique, financier. La méconnaissance de la langue du pays importateur (notamment en ce qui concerne les termes techniques) peut entraîner des ambiguïtés dans les contrats; l'exportateur peut contrevenir à la réglementation des prix en vigueur dans le pays vers lequel il exporte; il arrive, enfin, qu'un pays édicte des lois spéciales sur certains produits (par exemple, les règles sanitaires de la Food, Health and Drug Administration, aux États-Unis, pour les produits alimentaires). Ces difficultés constituent les risques commerciaux.

Il arrive que des difficultés techniques apparaissent, qui sont liées à la nature des biens exportés et aux exigences de l'acheteur. Pour la vente de produits clé en main, par exemple, le vendeur a l'obligation de former le personnel du pays importateur. Il peut échouer dans cette tâche s'il ne tient pas compte des variations de productivité du travail, par exemple de la difficulté à former le personnel de pays qui en sont au début de leur industrialisation.

Une entreprise exportatrice, enfin, court des risques financiers liés à l'évaluation des frais de préfinancement, aux crédits fournisseurs et acheteurs, ainsi qu'aux cautions bancaires.

La diversité et l'ampleur de ces risques rend nécessaire l'existence d'une assurance à l'exportation. En France, la plupart des risques peuvent être couverts par la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur). Tous les pays développés disposent de mécanismes similaires de garanties et de soutien aux exportations et aux investissements à l'étranger. Ces mécanismes sont d'ailleurs l'objet de négociations internationales au sein de l'OCDE pour assurer leur transparence et garantir, à l'échelle du marché mondial, des conditions équitables de concurrence.

Chambre de commerce et d'industrie. Établissement public qui représente les intérêts du commerce et de l'industrie auprès de l'Administration.

Les chambres de commerce et d'industrie sont instituées par un décret, qui fixe leur circonscription, leur siège est désigné par arrêté. Locales, départementales ou régionales, elles constituent une assemblée permanente qui procède à la synthèse de leurs positions. Leurs membres sont élus par les commerçants et les représentants des sociétés commerciales; le corps électoral est composé de plusieurs catégories professionnelles. Parmi les membres, les chambres nomment un bureau.

Leurs attributions sont consultatives et administratives. Leur avis doit être demandé dans les cas prévus par la loi, les principaux étant le règlement des usages commerciaux, la création de chambres nouvelles, les taxes sur les transports concédés. Il leur est permis d'émettre des vœux sur les changements législatifs projetés en matière économique, commerciale et douanière.

Les chambres de commerce et d'industrie peuvent être autorisées à créer et à administrer divers établissements à l'usage du commerce: magasins généraux, entrepôts, salles de ventes, expositions, écoles. Elles possèdent aussi des attributions dans les domaines de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'urbanisme; elles sont associées à l'élaboration des plans d'occupation des sols et d'aménagement de zones. Elles ont la faculté de réaliser des programmes de construction de logements et sont parfois, concessionnaires de travaux publics, dans le secteur des transports notamment. Les ressources des chambres proviennent de taxes et d'emprunts. Les groupements interconsulaires fondent et administrent des établissements commerciaux et favorisent le développement économique dans la circonscription des chambres qui les constituent.

Exercice I. Terminez les phrases:

1. La forme primitive du commerce est ...
2. L'évolution historique du commerce comprend trois périodes suivantes: ...
3. Le commerce intérieur permet à la fois ...
4. Le commerce de gros a pour objet ...
5. Le commerçant de détail achète chez ...
6. Ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale qu'on met en place un système multilatéral de ...
7. La France se place au ...
8. La balance commerciale est excédentaire lorsque ...
9. Une entreprise exportatrice court des risques financiers liés à ...
10. Les chambres de commerce et d'industrie peuvent créer ...

Exercice II. En vous inspirant du texte ci-dessus, résumez:

- a. les étapes du commerce international;
- b. le développement du commerce en France;
- c. les missions des chambres de commerce et d'industrie.

Exercice III. Retrouvez les définitions des établissements du commerce: *grand magasin – hypermarché – magasin populaire – supérette – supermarché.*

- installés à la périphérie des villes, ces magasins de vente en libre-service offrent un vaste assortiment de produits essentiellement alimentaires à bas prix, sur des surfaces supérieures à 2500m² (*Carrefour, Leclerc, Mammouth, Auchan*);

- le premier d'entre eux fut créé à Paris en 1852, sous l'enseigne *Au Bon Marché*. Ces établissements offrent en libre-service une gamme étendue de produits et de services, allant des produits de consommation courante aux produits de luxe. Très souvent, les rayons sont de véritables petits magasins spécialisés (*Les Galeries Lafayette, Le Printemps, La Samaritaine*);

- d'une taille allant de 400 à 2500 m², ces établissements peuvent être intégrés dans le centre des villes; ils offrent des produits alimentaires et de grande consommation libre-service (*Inter-marché, Promodès, Docks de France*);

- d'une surface inférieure à 400 m², ces magasins sont bien adaptés pour répondre aux besoins courants d'une clientèle du quartier;

- variante des grands magasins, ces établissements ont vu le jour dans les années 30 pour répondre aux besoins d'une clientèle durement touchée par la crise économique. Les magasins *Prisunic* font partie du groupe des *Galeries Lafayette* et des *Monoprix* de celui du *Printemps*.

Exercice IV. Chassez l'intrus et justifiez votre réponse:

délégation – filiale – filière – agence
payer – prêter – régler – solder
percevoir – recevoir – toucher – verser

Exercice V. Ecrivez une phrase à l'aide des mots suivants:

1. Balance – commerce extérieur – équilibre – important.
2. Compétitivité – contribuer – informatique – entreprises.
3. Marché – résultats – Asie – encourageants.
4. Echanges – monnaie – favoriser – unique.

Exercice VI. Répétez la formation des participes et du gérondif et remplissez le tableau suivant:

Infinitif	Participe présent	Participe passé	Participe passé composé	Gérondif
Porter	Portant	Porté	Ayant porté	En portant
Fournir	Fournissant	Fourni		
Couvrir	Couvrant	Couvert		
Concerner				
Réduire				
Définir				
Lier				
Appartenir				

Exercice VII. Ouvrez les parenthèses et employez les participes ou bien le gérondif:

1. L'entreprise est une unité économique (jouir) de l'autonomie juridique et (caractériser) par son patrimoine, d'une part, son activité, d'autre part.
2. Au-delà de la fonction de production et de la fonction commerciale, une entreprise doit comprendre des départements (assurer) les fonctions financières, de gestion et de comptabilité, administratives.
3. Le marketing est une façon de concevoir et d'exercer l'ensemble des activités (avoir) pour objet la création et l'adaptation des produits et services, la stratégie commerciale, la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application de cette stratégie en fonction des besoins du consommateur et des structures du marché.
4. (étudier) les différents types de produits, on peut les grouper en: produits leaders ou "locomotives", qui sont souvent le fruit d'une innovation technique; produits tactiques, qui complètent les produits locomotives; et les produits d'appel (amener) une clientèle à s'intéresser à un type de bien.
5. Les éléments qui relèvent de la science du marketing sont: le nom du produit, les canaux de distribution, son prix, la campagne de promotion et de publicité (viser) à le faire connaître.
6. (fabriquer) les produits à partir de matières premières et de services, l'entreprise les sort sur le marché.
7. Le supplément de richesse, (créer) par l'activité de l'entreprise, est appelé valeur ajoutée.
8. Toute importation doit donner obligatoirement lieu à l'établissement de certaines formalités auprès d'un bureau d'entrée des marchandises, (appeler) bureau douanier.
9. Je dresse toujours la liste de marchandises (aller) faire mes courses.

Exercice VIII. Lisez le texte supplémentaire, composez le plan et résumez le texte d'après ce plan:

Les théories du commerce international

Pour augmenter sa richesse – comme l'affirment les théoriciens du mercantilisme -, une nation doit accumuler le plus d'or possible. Si la nation est démunie de ressources minières, l'État doit intervenir et interdire la sortie de métaux précieux tout en facilitant l'afflux d'or et d'argent en créant les conditions d'un excédent permanent des exportations d'autres biens sur les importations. Mais cette accumulation de numéraire aura pour conséquence l'obligation de protéger les industries nationales contre la concurrence étrangère et de favoriser leur développement afin d'assurer, grâce à l'indépendance économique et à une politique commerciale protectionniste, les bases de la puissance militaire de la nation. La politique mercantiliste – qui prend en France le nom de colbertisme – finit par susciter les vives réactions des économistes classiques Richard Cantillon et Adam Smith à la fin du XVIII^e siècle. Leurs écrits posent les fondements du libéralisme économique (laisser faire, laisser passer), doctrine qui prévaudra pendant tout le XIX^e siècle et encore au XX^e jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les partisans du libéralisme sont opposés à toute intervention de l'État (concessions, droit de monopole, aides à l'exportation, contingentement des importations), car elle risque d'entraver le développement des échanges. Ils défendent, au contraire, le droit à la libre concurrence entre les nations, chacune d'elles devant se spécialiser dans ses productions les plus rentables, plutôt que de chercher à atteindre une illusoire et coûteuse autarcie. "La sagesse d'un chef de famille, affirme Adam Smith, est de ne pas fabriquer chez lui ce qu'il a moins de peine à acheter à l'extérieur. "La libre concurrence doit permettre à chaque pays de se consacrer à la production à laquelle il est le mieux adapté, tout en contribuant à l'essor des industries et au développement des échanges commerciaux" (théorie dite de l'avantage absolu). Mais que se passe-t-il si un pays est contraint de tout importer sans pouvoir exporter aucune marchandise?

David Ricardo oppose à cette objection sa théorie des coûts comparés, ou théorie des avantages comparatifs. La spécialisation s'avère avantageuse quand on compare les coûts de production d'une même marchandise dans deux pays différents. Considérons, comme le fait David Ricardo, deux produits, le pain et le vin, et deux pays, l'Angleterre et le Portugal. Supposons qu'en Angleterre le coût de production d'une unité de pain (calculé en unités de travail nécessaires) soit de 100 et le coût de production pour une unité de vin, de 120. Au Portugal, ces coûts sont de 90 pour le pain et de 80 pour le vin. Il ressort que le Portugal est, par rapport à l'Angleterre, en situation de supériorité absolue pour ces deux produits, supériorité encore plus grande quand il s'agit du vin. Dans ce cas précis, le principe des prix comparés démontre l'avantage de la spécialisation, la nécessité des échanges. Pour produire chez elle une unité de pain et une unité de vin, l'Angleterre dépense 220 unités de travail. Si elle se spécialise dans le pain tandis que le Portugal se spécialise dans le vin (où réside son plus grand avantage) et que les deux pays procèdent à des échanges, l'Angleterre économisera 20 unités de travail puisqu'elle dépensera 100 unités pour produire l'unité de pain qu'elle consomme et 100 autres pour l'autre unité de pain qu'elle échange contre une unité de vin. Le Portugal, de son côté, dépensera 160 unités de travail (80 pour une unité de vin qu'il consomme et 80 pour produire l'autre unité de vin qu'il échangera contre une unité de pain) au lieu des 170 qu'il aurait dû fournir s'il

n'avait pas pratiqué d'échange (80 unités de travail pour le vin, 90 pour le pain); le Portugal économise 10 unités de travail. Chaque pays a intérêt à se spécialiser dans une production bien adaptée et qui offre le plus d'avantages. Cette théorie se justifie dans l'hypothèse où les facteurs de production (dans le cas présent, le travail) sont libres de se déplacer à l'intérieur de chaque pays d'un emploi à l'autre (ce qui permet la recherche d'un coût de production plus avantageux).

Cette théorie sera par la suite affinée par John Stuart Mill et Alfred Marshall. Dans l'exemple de David Ricardo, les lois de l'offre et de la demande font que l'échange est plus favorable au Portugal; il pourrait acheter une plus grande quantité de pain, mais l'Angleterre est en droit de refuser. La justification des échanges n'apparaît que lorsque l'offre et la demande s'égalisent quantitativement. Le commerce extérieur se pratique entre tous les partenaires économiques de la planète; l'équilibre des exportations et des importations ne doit pas être recherché entre deux pays seulement.

La théorie classique du commerce international s'est rapidement heurtée aux fluctuations de l'or. Les tentatives pour rétablir un mécanisme automatique de l'équilibre échoueront devant la difficulté de faire accepter par chaque pays les variations que ce système provoque sur les prix, les salaires, l'emploi. L'emploi est le point faible de la théorie classique: le principe des prix comparés de Ricardo se fonde sur l'hypothèse du plein-emploi dans une économie stable. Au Portugal, par exemple, où serait l'intérêt de déplacer des ouvriers de l'industrie du pain pour produire plus de vin, si le pays compte déjà un grand nombre de chômeurs? Les prix, les salaires, les taux de change ne sont pas les seuls facteurs à influencer sur le volume des échanges internationaux. Le problème de l'emploi devient crucial, comme on peut le constater en période de crise économique.

Unité 3. BANQUE

Texte A. Histoire et développement du système bancaire

Mots et expressions:

1. L'époque sumérienne – шумерская эпоха.
2. Le prêt – ссуда, заем.
3. Le gage – залог.
4. Le lingot – слиток.
5. Escompter des traites – учитывать пошлину.
6. Recevoir des dépôts – получать вклады.
7. Le versement d'un intérêt – выплата процентов.
8. La monnaie fiduciaire – бумажные деньги.
9. La faillite – банкротство.
10. Le flux de capitaux – поток капиталов.

Le système bancaire occupe une place vitale dans la vie économique des pays tandis que ses fonctions le rendent à la fois présent et indispensable dans la vie quotidienne des individus.

Le métier de banquier est l'un des plus anciens du monde. A l'époque sumérienne (3500 av. J.-C) les prêts s'effectuaient en nature, car la monnaie n'existait pas encore. Sa découverte (sous sa forme métallique) est due, selon la légende, à un certain Gygès, qui régnait en Phrygie aux alentours du VII^e siècle av. J.-C. La monnaie permet à la banque d'acquérir ses caractéristiques fondamentales: le banquier reçoit des dépôts (marchandises, objets précieux, monnaies) et consent des prêts tout en faisant constituer par les débiteurs des gages à son profit.

L'expansion du système bancaire dans l'Antiquité gréco-romaine est remarquable, bien que les banquiers soient encore à cette époque essentiellement des changeurs, des dépositaires et des prêteurs de fonds; les procédés techniques utilisés ne sont pas encore très développés.

Le développement des foires, au Moyen Âge, a permis, d'abord à Venise, de doter le système bancaire d'un instrument qui représente un progrès considérable: la lettre de change. Grâce à elle, le transfert de fonds de pays à pays peut se pratiquer sans transport matériel. Le commerçant remet de l'argent à son banquier pour que celui-ci effectue un paiement sur une autre place, soit au déposant lui-même, soit à une autre personne désignée. Pour réaliser cette opération, le banquier rédige, à partir du XII^e siècle, une lettre dite lettera di pagamento, qu'il adresse à son correspondant du lieu de paiement en le priant d'effectuer ce versement à telle ou telle personne; il confie cette lettre au client qui lui a fait le dépôt. Le commerçant peut ainsi remettre à son banquier les lettres qu'il a reçues de ses clients en le chargeant de les encaisser ou de les faire encaisser.

La découverte du Nouveau Monde et la période de la Renaissance donnent une impulsion nouvelle à l'activité bancaire. La première, parce qu'elle amène en Europe d'énormes quantités d'or et la création d'une monnaie inconnue jusqu'alors; la seconde, parce qu'elle est à l'origine du protestantisme, qui, contrairement au catholicisme, reconnaît la légitimité du prêt à intérêt et de la richesse acquise.

En 1609 est créée la Banque d'Amsterdam. Cette date marque l'apparition de l'ère bancaire moderne. La banque consent des avances sur monnaie ou lingots et remet à l'emprunteur un billet constatant à la fois la dette et le droit à la restitution du gage. Grâce à l'activité bancaire, aux Pays-Bas apparaît une nouvelle forme de valeur mobilière: l'action, qui est facilement négociable et peut être cotée en Bourse.

En 1694 est créée la Banque d'Angleterre. Ses statuts l'autorisent à émettre des billets, à escompter des traites et à recevoir des dépôts contre le versement d'un intérêt de 4 %. Les clients peuvent ouvrir un compte. Ainsi font leur apparition le billet de banque et le chèque. La France prend quelque retard dans le domaine du crédit. Le système bancaire moderne n'est réalisé qu'en 1800, avec la fondation de la Banque de France.

Ainsi, tous les éléments de la technique bancaire sont à peu près en place à la fin du XVIII^e siècle. Le change, grâce à la technique des lettres de change et de la compensation entre les différentes places, peut se pratiquer avec le minimum de transferts de métaux précieux. Les banques reçoivent les dépôts de leurs clients et créent le compte courant, ce qui permet l'utilisation du virement et du chèque. La monnaie fiduciaire est créée; le billet de banque apparaît sous sa forme moderne et tient un rôle général dans les transactions.

Depuis 1803 la Banque de France dispose du privilège exclusif d'émission des billets. Nationalisée en 1945, elle reçoit un nouveau statut qui lui confère une indépendance vis-à-vis du gouvernement et spécifie ses missions. La Banque de France est dirigée

par un gouverneur et deux sous-gouverneurs, mais c'est le Conseil de la politique monétaire (les trois personnes précitées plus six personnalités compétentes nommées par le gouvernement) qui constitue l'organe de décision. La Banque de France a perdu son rôle d'émission de la monnaie fiduciaire lorsque la Banque centrale européenne prévue par le traité d'Union européenne de Maastricht avait été créée.

Dans les années 1980, les banques dans le monde ont été affectées par 3 types de crises:

- le ralentissement de la croissance économique, concomitant avec une surabondance de crédit à la consommation, pèse durablement sur leur activité;
- les financements accordés au secteur de l'immobilier ont causé des pertes importantes et quelques faillites, en particulier celle des caisses d'épargne américaines; en Suède et au Japon, l'intervention de l'État a été nécessaire, face à cette crise, pour consolider le système bancaire;
- les changements d'orientation dans la conduite des politiques monétaires et de change ont engendré une instabilité au niveau des taux d'intérêt préjudiciable aux activités de crédit; en 1982, la montée brutale des taux américains ont mis le Mexique dans l'impossibilité d'honorer ses dettes, déstabilisant l'ensemble du système bancaire des États-Unis.

Dans les années 1990, les banques se montrent plus prudentes quant à leur politique de crédit, notamment pour reconstituer leur marge bénéficiaire. Les activités de crédit aux ménages s'avérant moins rentables, les banques recentrent leurs activités sur la distribution de produits d'assurance et les placements sur les marchés financiers.

L'internationalisation croissante des marchés de capitaux (cotation des valeurs en continu sur les différentes places financières de la planète) et les stratégies de rachat de filiales par les entreprises ont favorisé la création de vastes réseaux bancaires. Plusieurs banques françaises (BNP, Crédit Lyonnais...) disposent ainsi d'un réseau international très étoffé. Cette internationalisation présente de nouveaux risques, liés à l'ampleur et la quasi-immédiateté des flux de capitaux. Pour faire face à ces risques, des mouvements de concentration des établissements bancaires se sont développés, notamment en Argentine et aux États-Unis. En Europe une tendance à l'internationalisation des règles bancaires dans le cadre de l'Union économique et monétaire est à l'œuvre.

Les premières banques mondiales sont japonaises avec la Sumitomo bank, la Fuji Bank, et la Mitsubishi bank, ensuite viennent la BNP et le Crédit Lyonnais, la Deutsche Bank, la City Corp.

Exercice I. Terminez les phrases:

1. La découverte de la monnaie (sous sa forme métallique) est due, selon la légende, à ...
2. La monnaie permet à la banque d'acquiescer ses caractéristiques fondamentales: ...
3. L'apparition de l'ère bancaire moderne est liée avec la création de la Banque d'Amsterdam en ...
4. Les statuts de la Banque d'Angleterre créée en 1694 l'autorisent à ...
5. La fin du XVIII^e siècle amène la technique des lettres de change et crée la monnaie...
6. Dans les années 1980, les banques ont été affectées par 3 types de crises: ...
7. L'internationalisation des marchés de capitaux et les stratégies de rachat de filiales par les entreprises ont favorisé ...

Exercice II. Vrai ou faux?

1. Le métier de banquier est très ancien.
2. Les banquiers de l'Antiquité gréco-romaine sont seulement des changeurs.
3. Au Moyen Âge, grâce à la lettre de change, le commerçant remet de l'argent à son banquier pour que celui-ci effectue un paiement sur une autre place, soit au déposant lui-même, soit à une autre personne désignée.
4. La nouvelle forme de valeur mobilière, l'action, qui est facilement négociable et cotée en Bourse est née à Venise.
5. La France est le premier pays dans le domaine du crédit.
6. En 1945 la Banque de France reçoit le statut qui lui confère une indépendance vis-à-vis du gouvernement et spécifie ses missions.

Exercice III. Dans une banque vous pouvez effectuer les opérations énumérées ci-dessous. Trouvez le verbe correspondant à chacune d'elles et employez-le dans une courte phrase:

1. Faire un dépôt –
.....
2. Faire un placement –
.....
3. Faire un retrait –
.....
4. Faire un versement –
.....
5. Faire un virement –
.....

Exercice IV. Lisez le texte et dites comment la Banque aide les entreprises:

Les entreprises, quelle que soit leur taille, font appel aux banques pour trouver des solutions adaptées à leurs différents besoins financiers. Ne pouvant généralement pas se doter du personnel spécialisé et nécessaire, les PME ont souvent recours à leur banque pour suivre l'évolution des questions financières, de leurs réglementations et procédures. La banque est ainsi de plus en plus amené à jouer un véritable rôle de partenaire de l'entreprise.

Globalement, les banques mettent des capitaux à la disposition des entreprises selon deux procédures:

- les crédits qui leur permettent de financer l'exploitation, l'exportation et l'investissement;

- les apports en capital. Les banques peuvent devenir actionnaires de l'entreprise. Ces interventions directes restent cependant limitées, car elles ne peuvent être financées que par les fonds propres de la banque. Elles sont, de plus, soumises à des normes réglementaires, qui fixent leurs limites. Les entreprises, enfin, ne souhaitent pas ce type d'interventions, par crainte d'une perte d'autonomie de décision et de gestion.

Les banques interviennent le plus souvent comme intermédiaires, en mettant en rapport les entreprises et les épargnants. Lors d'une augmentation de capital (émission d'actions) ou d'une émission d'emprunt (émission d'obligations), les banques jouent un rôle essentiel dans la préparation, le lancement des emprunts ou des augmentations de capital et la centralisation des souscriptions faites par les épargnants à leurs guichets.

Exercice V. Les banques disposent de différents produits pour répondre aux besoins des entreprises et des particuliers. Retrouvez parmi les produits proposés ci-dessous ceux qui peuvent convenir à M. Et Mme Porta ainsi qu'à la société Viroli (plusieurs produits peuvent répondre à un même besoin):

M. et Mme Porta	Banque	Société Viroli
1. Achat d'un appartement	A. Prêt personnel	6. Achat de machines
2. Etudes à l'étranger	B. Crédit à la consommation	7. Problème de liquidités
3. Achat des cadeaux de Noël	C. Escompte	8. Lancement d'un nouveau produit
4. Achat d'une voiture	D. Crédit immobilier	9. Achat d'un entrepôt
5. Voyage	E. Découvert	
	F. Facilités des caisses	
	G. Crédit à moyen terme	
	H. Avance de fond	

Exercice VI. Traduisez, faites attention à la proposition participe absolue:

1. Les activités de crédit aux ménages s'avérant moins rentables, les banques recentrent leurs activités sur la distribution de produits d'assurance et les placements sur les marchés financiers.

2. Le libre-échange ayant été abandonné après la Première Guerre mondiale, les pays devaient intervenir dans la réglementation du commerce extérieur.

3. Le réseau bancaire français implanté dans plus de 110 pays, les banques aident les entreprises dans leur effort d'exportation ou d'investissement à l'étranger.

4. Les possesseurs des cartes bancaires peuvent régler leurs achats de biens et de services, l'argent liquide retiré à tout moment des distributeurs automatiques des billets.

5. La productivité du travail étant augmentée, l'entreprise décida de s'implanter dehors.

Exercice VII. Lisez le texte suivant et analysez les participes employés:

Société générale Établissement financier fondé à Paris en 1864

La Société générale est l'un des premiers établissements bancaire français, qui a accompagné l'essor du capitalisme au XIX^e siècle. Elle est aujourd'hui présente dans de nombreux métiers de la banque et de la finance. Banque commerciale à l'origine, elle effectue également des opérations de gestion de l'épargne financière et des activités de marché.

Créée par appel public à l'épargne, elle voit son essor lié au financement de l'industrie et des chemins de fer. Dans les années 1890, l'élargissement de son capital lui confère la structure d'un établissement de crédit moderne. Elle s'implante alors en Europe, notamment en Grande-Bretagne, en Afrique du Nord (1909) puis aux États-Unis en 1940. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la banque possède plus de 100 agences à Paris et quelque 1 300 en province.

Nationalisée en 1945, la Société générale participe dès lors activement au financement de la reconstruction. Dans les années 1970, elle se réoriente vers les activités de financement des entreprises. Elle est privatisée en 1987.

De dimension internationale, la Société générale compte 550 implantations dans plus de 60 pays. En 1994, elle occupait le dix-huitième rang mondial des banques en total du bilan et le cinquième en Europe. Elle s'est récemment spécialisée dans les opérations de marché, avec la création d'une direction spécifique des marchés dans les années 1980 (transactions sur actions, courtages sur les marchés à terme, émission de valeurs mobilières, fusions-acquisitions). Connaissant comme les autres banques une moindre rentabilité du réseau traditionnel d'agences, la Société générale a développé des activités plus rentables mais plus risquées, comme la gestion de produits financiers et les assurances.

Exercice VIII. Lisez le texte suivant et résumez-le:

Carte bancaire

Carte émise par un établissement de crédit ou assimilé permettant le retrait d'espèces ou le transfert de fonds.

En 1914, aux États-Unis, l'émission par la Western Union d'une carte métallique destinée à identifier sa clientèle marque la naissance du principe d'une carte destinée à symboliser les relations privilégiées entre une entité commerciale et ses clients. En 1947, la Flatbush National Bank lance la première carte de crédit, il est vrai limitée à sa clientèle.

Il faut attendre les années 1950 pour voir apparaître les premières cartes de crédit à vocation internationale, comme la Diners'Club. L'année 1958 voit la création du Diners'Club de France et l'apparition d' American Express aux États-Unis, avec une carte de loisirs et de voyages, cette fois en plastique. Le développement de ce qui n'est à l'époque qu'un système de carte de crédit reste toutefois très limité.

C'est en France, en 1967, que naît la carte bleue, première carte de paiement (à la différence des produits américains, ce n'est pas une carte de crédit). Cette carte à large diffusion, liée au compte courant du client, se pose en concurrente du chèque et constitue un nouveau moyen de paiement pour le commerçant et pour le porteur.

Après des débuts difficiles, à cause du surcoût supporté par les commerçants lors des paiements par carte, la décennie 1970 va permettre de consolider le système: outre l'apparition, en 1971, des premiers distributeurs automatiques de billets, c'est la conclusion de grands accords interbancaires (notamment la constitution du Groupement carte bleue, les accords carte bleue Visa et Eurocard/Mastercard avec le Crédit agricole et le Crédit mutuel) qui va consolider le système français. Cependant, le paiement électronique ne prendra réellement son essor qu'en 1980. En 1983, le secrétariat d' État aux Postes et Télécommunications s'associe à dix banques françaises au sein du Groupement (cartes bancaires) d' intérêt économique (GIE), pour lancer la carte à mémoire, ou carte à puce, qui se répandra au début des années 1990. L'objectif est de parvenir à établir une carte interbancaire unique, couramment utilisable en France et reliée aux systèmes internationaux de paiement électronique.

La carte bancaire en France. À la différence des cartes américaines, la carte française est un moyen de paiement attachée à un compte de dépôt à vue; il s'agit donc d'une carte de débit et non de crédit. Au-delà des services purement bancaires de retrait et de paiement, la carte française offre également d'autres services, essentiellement destinés à améliorer le confort des personnes voyageant à l'étranger et à les aider en cas de difficultés.

Il existe aujourd'hui une gamme de cartes: les cartes nationales, auxquelles s'ajoutent les cartes de paiement internationales Eurocard/Mastercard et Visa Classic. Il existe aussi deux cartes de prestige (la Gold Mastercard et la Visa premier), et deux cartes "affaires" (la Business de Mastercard et la Visa affaires), dont la panoplie de services est très étoffée et qui sont destinées aux personnes qui voyagent.

Depuis 1992, toutes les cartes bancaires de paiement sont équipées d'une puce électronique qui permet d'identifier la carte et de lutter contre la fraude: le microprocesseur interdit en effet toute duplication et permet, par un code confidentiel, d'identifier le porteur.

Sur le plan de l'organisation, le système français continue de fonctionner sur le mode de l'interbancaire lancée en 1984. Cela se traduit par l'existence d'une marque unique, acceptée en paiement et en retrait: la carte bleue. L'interbancaire se traduit également par un partenariat symétrique avec les deux principaux réseaux mondiaux de systèmes internationaux, Eurocard/Mastercard et Visa. Sur le plan institutionnel, c'est le GIE (Groupement cartes bancaires) qui est chargé de mettre en œuvre, de coordonner et de promouvoir l'interbancaire des cartes en France et les partenariats avec les systèmes étrangers. Quelques chiffres illustrent le succès de ce mode de paiement simple et très sûr: on compte 22 millions de porteurs de cartes en 1996, soit en théorie une par ménage français; plus de 500 000 commerçants, soit plus de deux tiers, acceptent ce mode de paiement.

Droit. L'obtention d'une carte bancaire implique la conclusion d'un contrat entre l'émetteur de la carte et le titulaire. Il s'agit généralement d'un contrat à durée déterminée (deux ans), renouvelable par reconduction tacite.

En exécution de ce contrat, l' émetteur remet au titulaire une carte nominative. Elle reste toutefois la propriété de l'établissement émetteur, qui a le droit, sans fournir de justification, de la retirer à tout moment ou de ne pas la renouveler.

Le titulaire de la carte est tenu de la conserver avec soin, et, en cas de perte, il doit faire opposition.

Le contrat "carte bleue" stipule que, dès réception d'une opposition au centre carte bleue, la responsabilité du titulaire est dérogée pour toutes les opérations effectuées après l'opposition. En revanche, elle est engagée pour les paiements antérieurs, comportant l'usage du code confidentiel, dans la limite de 3 000 francs; elle est aussi engagée pour les opérations antérieures à l'opposition dans les cas de faute, d'imprudence, d'opposition tardive ou d'utilisation par un membre de la famille du titulaire.

L'utilisation de la carte bancaire pour des ventes par correspondance ou des réservations par téléphone est de plus en plus fréquente. Les clients communiquent seulement leur numéro de carte et sa date de validité. Pour pallier les risques de ce type d'utilisation, les entreprises qui souhaitent pouvoir accepter le règlement à distance sont contractuellement tenues d'assurer les conséquences dommageables directes ou indirectes de tout débit erroné.

Le commerçant adhérent peut soumettre le paiement par cartes à certaines conditions et procédures.

Exercice IX. Lisez le texte suivant et faites sa traduction écrite:

Caisses d'épargne

Les caisses d'épargne sont les organismes financiers créés dans le but de promouvoir l'épargne dans les classes sociales défavorisées.

C'est en 1818 qu'une ordonnance royale autorise la création de la première caisse d'épargne française, destinée à recevoir les "économies journalières des particuliers".

Les caisses d'épargne se décomposent en deux réseaux, mais offrent des services sensiblement identiques: la Caisse d'épargne et de prévoyance (CEP), fondée en 1837, et la Caisse nationale d'épargne (CNE), établissement public fondé en 1881, service financier de La Poste, qui utilise ses quelque 18 000 guichets. En échange de la garantie de l'État, elles confient leurs disponibilités à la Caisse des dépôts et consignations, qui prête aux collectivités publiques. Les caisses d'épargne effectuent toutes sortes d'opérations de type bancaire, tels l'octroi de prêts et l'ouverture de comptes.

Il existe plusieurs types de comptes:

- le livret A, ou ordinaire, limité à un certain plafond de dépôt, et dont le taux d'intérêt est net d'impôt;
- le livret B, supplémentaire, dont les intérêts sont soumis à l'impôt;
- le livret d'épargne-logement;
- le livret d'épargne populaire;
- le CODEVI (compte pour le développement de l'industrie).

L'évolution financière montre que les ressources tirées du livret A, qui constituaient la part la plus importante des dépôts des caisses d'épargne, régresse au profit des produits dits banalisés, c'est-à-dire tous les autres produits.

D'autres produits sont traités par les caisses d'épargne, comme des bons d'épargne, des emprunts obligataires, etc. En outre, depuis 1978, les caisses d'épargne délivrent aux déposants des carnets de chèques.

S'agissant des caisses d'épargne, la loi du 1^{er} juillet 1983 a profondément renoué l'organisation de ce qui est devenu un véritable réseau. Leur mission est "la promotion et la collecte de l'épargne ainsi que le développement de la prévoyance pour satisfaire notamment les besoins collectifs et familiaux". Elles sont habilitées à faire des opérations de banque et des prêts. Le financement de l'activité industrielle leur demeure cependant interdit. Il s'agit désormais d'un réseau, avec des succursales locales, régionales et un chef de réseau, le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP). Un nouveau partenariat financier avec la Caisse des dépôts et consignations (qui détient 35 % du capital du CENCEP contre 65 % aux caisses) a été instauré. Il conduit à une plus grande responsabilisation du réseau (le seul risque garanti est celui de liquidité, c'est-à-dire la nécessité de faire face à des retraits massifs de fonds par les épargnants).

Texte B. Banque mondiale

Mots et expressions:

1. Le remboursements des prêts – выплата ссуд.
2. Allouer – ассигновать предоставить сумму.
3. Le traitement de la dette – выплата долга.
4. L'emprunt – заем.

La banque mondiale est une organisation internationale dont l'objectif est d'aider les pays en voie de développement en leur procurant des ressources financières fournies par les pays industrialisés.

La Banque mondiale regroupe quatre institutions: la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), créée en 1946; la Société financière internationale (SFI), créée en 1956; l'Association internationale de développement (AID), créée en 1960; enfin, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (ANGI), créée en 1988.

La BIRD, l'AID et la SFI ont trois fonctions: consentir des prêts, mais également jouer un rôle de conseiller et stimuler l'investissement. Chacune des institutions est associée aux autres de façon étroite: l'AID et la SFI sont des filiales de la BIRD; la BIRD et l'AID ont en commun le même personnel.

La BIRD appartient aux gouvernements de 150 pays. Le capital est souscrit par les États membres. Une partie importante de ses ressources provient des bénéficiaires non distribués et des remboursements des prêts consentis. Ces derniers ont généralement un différé d'amortissement de cinq ans au moins et sont remboursables en vingt ans ou plus. Le taux d'intérêt des emprunts que la BIRD perçoit sur ses prêts est calculé selon une directive et est fonction du coût des emprunts qu'elle contracte.

La mission de la SFI est davantage tournée vers les secteurs privés des pays en voie de développement. Juridiquement et financièrement, la SFI est distincte de la BIRD; elle a un personnel d'exécution propre, mais ses services administratifs sont cependant assurés par le personnel de la Banque.

Tous les États membres de la BIRD peuvent adhérer à l'AID (134 pays adhérents), filiale créée pour fournir une aide aux mêmes fins que celles de la BIRD, mais destinée aux pays particulièrement pauvres, auxquels sont consenties des conditions devant peser moins lourdement sur leurs budgets. Une cinquantaine de pays, dont le produit national brut ne dépasse pas le taux fixé, peuvent en bénéficier. Formellement, alors que la BIRD dispense des "prêts", l'AID accorde, elle, des "crédits". Ils ne peuvent être alloués qu'à des États, ne portent pas d'intérêts et ont un différé d'amortissement.

Depuis sa création, la Banque mondiale a financé toutes sortes d'infrastructures telles que routes, chemins de fer, systèmes de télécommunications, équipements portuaires, installations électriques.

Depuis 1980, et pour faire face à la dégradation de la situation dont souffrent les pays en voie de développement, la Banque mondiale a lancé un programme de prêts à l'ajustement et à l'appui de réformes. Ces prêts soutiennent des actions accompagnées de réorientations politiques et de rénovations institutionnelles et sectorielles. Cet ensemble d'interventions conduit la Banque mondiale à jouer un rôle prépondérant dans le traitement de la dette internationale. Certains ont pu ainsi considérer qu'elle est un instrument politique. Avec le Fond monétaire international (FMI), elle est en tout cas un des pivots de la politique financière internationale, soumis tant aux pressions des principaux États financiers du globe (avec les États-Unis à leur tête) qu'à l'impératif du développement des pays pauvres.

La Banque mondiale agit également comme intermédiaire entre les banques créditrices et les États bénéficiaires, ce qui achève de lui donner un rôle prépondérant sur l'échiquier financier mondial.

Dans les années 1980, elle a été un acteur essentiel du traitement de la crise d'endettement qui a touché les pays en développement à partir de 1982 (crise mexicaine). Elle a procédé aux plans de rééchelonnement et de retraitement des dettes du tiers-monde et a contribué au désendettement de ces pays, notamment en Amérique latine.

La pratique des aides sous condition, qui exige des pays bénéficiaires qu'ils respectent certains principes économiques libéraux, nourrit une critique qui dénonce un interventionnisme excessif de la part des pays développés, des États-Unis particulièrement. Ces derniers contribuent en grande partie au financement de la Banque mondiale, dont ils assurent la présidence, laissant le poste de directeur général à un Européen.

BERD ou Banque européenne pour la reconstruction et le développement c'est une institution financière internationale ayant pour objet d'aider la transition vers l'économie de marché des pays d'Europe de l'Est ayant appartenu au bloc soviétique après 1945. Elle a été inaugurée en avril 1991 et siège à Londres. Elle regroupe 42 États, principalement européens.

Pour financer ses activités, outre son capital, la BERD peut recourir à l'emprunt, aux remboursements de prêts garantis ou aux cessions de participations.

Les statuts prévoient que les ressources seront affectées selon une clé de répartition qui réserve 60 % du total des prêts au secteur privé et 40 % au maximum au secteur public. L'objectif de la banque étant de financer des opérations au bénéfice de pays effectuant une transition résolue vers l'économie de marché et participant à la promotion de l'entreprise privée et de l'esprit d'entreprise, si un pays met en œuvre une politique incompatible avec ces objectifs, l'aide peut faire l'objet d'une procédure de suspension ou de limitation (principe de la conditionnalité des financements).

Exercice I. Terminez les phrases:

1. La Banque mondiale regroupe quatre...
2. Depuis 1980, et pour faire face à la dégradation de la situation dont souffrent les pays en voie de développement Le programme des prêts de la Banque mondiale lancé depuis 1980 soutient des actions accompagnées de ...
3. La pratique des aides sous condition, qui exige des pays bénéficiaires qu'ils respectent certains principes économiques libéraux, nourrit une critique qui dénonce un interventionnisme excessif de la part des pays développés, en particulier des ...
4. La Banque mondiale agit comme intermédiaire entre les banques créditrices et ...
5. BERD ou Banque européenne pour la reconstruction et le développement c'est une institution financière internationale ayant pour objet ...
6. Pour financer ses activités, outre son capital, la BERD peut recourir à ...
7. L'objectif de la banque est de ...

Exercice II. Vrai ou faux?

1. La Banque mondiale finance toutes sortes d'infrastructures: routes, chemins de fer, systèmes de télécommunications, équipements portuaires, installations électriques.
2. La Banque mondiale ne peut pas régler les questions concernant le traitement de la dette internationale.
3. Les États-Unis contribuent en grande partie au financement de la Banque mondiale, dont ils assurent la présidence
4. Le poste de directeur général de la Banque mondiale est occupé par un Américain.
5. BERD ou Banque européenne pour la reconstruction et le développement a été inaugurée en 1945 et siège à Paris.
6. La BERD regroupe seulement les européens.

Exercice III. Déchiffrez les sigles qui sont employés dans le texte: BIRD – ; SFI – , AID – ; ANGI – ; FMI – ; BERD – .

Exercice IV. Complétez les phrases suivantes par le mot ou l'expression qui convient:

1. Toute ouverture de compte est soumise à une vérification auprès de la Banque de France pour savoir si le futur client n'est ... d'aucune interdiction bancaire.

l'objectif – l'objet – le sujet – le thème

2. Grâce à la carte bancaire, il est désormais possible de disposer d'argent ... à toute heure nuit et jour.

comptant – courant – frais – liquide

3. Les ... l'encadrement du crédit ont été renforcées par le nouveau Ministère des Finances

dispositions – règles – présentations – prévisions

4. Premier de prêts à moyen et long terme, le Crédit National dispose d'une gamme complète de prêts adaptés aux besoins des particuliers et entreprises

centre – entrepôt – établissement – magasin

Exercice V. Traduisez et faites attention à l'emploi de *ce qui*, *ce que*:

1. La Banque mondiale agit comme intermédiaire entre les banques créditrices et les États bénéficiaires, ce qui lui donne un rôle prépondérant sur l'échiquier financier mondial.
2. Pour faire face à la dégradation de la situation dont souffrent les pays en voie de développement, la Banque mondiale réoriente sa politique ce qui la conduit à jouer un rôle prépondérant dans le traitement de la dette internationale.
3. Les banques reçoivent les dépôts de leurs clients et créent le compte courant, ce qui permet l'utilisation du virement et du chèque.
4. Les activités de crédit aux ménages s'avèrent moins rentables ce que les banques utilisent pour recentrer leurs activités sur la distribution de produits d'assurance et les placements sur les marchés financiers.
5. Depuis 1992, toutes les cartes bancaires de paiement sont équipées d'une puce électronique ce qui permet d'identifier la carte et de lutter contre la fraude.
6. Les entreprises ont atteint aujourd'hui des tailles considérables ce que vous pouvez voir dans notre annuaire.

Exercice VI. Mettez au lieu de points *ce qui* ou bien *ce que*:

1. Au début des années 1990 l'Europe a vécu une crise économique ... a alimenté un débat continu entre partisans et adversaires de la monnaie unique.
2. Le 2 octobre 1997, le traité d'Amsterdam est signé par les quinze États membres de l'Union européenne ... modifie l'ensemble des traités sur lesquels est fondée l'Union européenne.
3. En avril 1998, la Banque centrale européenne est créée et le passage à la monnaie unique est ratifié ... on peut considérer comme une étape importante du passage à l'euro.
4. La monnaie unique autorise le consommateur à faire jouer plus facilement la concurrence ... lui donne la possibilité de comparer les prix et crée un cadre propice à l'investissement, en permettant aux entreprises de libeller leurs factures dans la même monnaie que celle dans laquelle leurs coûts sont exprimés.
5. L'euro fait disparaître les commissions de change, les coûts de transactions et de couverture ... les citoyens apprécient en se déplaçant à moindre frais en Europe, et les entreprises – en diminuant des charges financières liées à leurs activités d'exportation.

Exercice VII. Lisez le texte suivant et résumez-le:

Système bancaire français

Le système bancaire français moderne a acquis ses caractéristiques au cours du XIX^e siècle. Bien que la Banque de France ait été créée en 1800 par Bonaparte, alors Premier consul, ce n'est qu'à partir de 1848 qu'elle jouera le rôle de pièce maîtresse du système bancaire français, en obtenant le monopole de l'émission monétaire sur le territoire national. La très forte industrialisation que connaîtra la France sous le second Empire créera des besoins financiers qui nécessiteront un appareil bancaire approprié. En seize ans naîtront quatre établissements de crédit: le Comptoir national d'escompte de Paris (1848); le Crédit industriel et commercial (1859); le Crédit lyonnais (1863); la Société générale (1864). La seconde génération d'établissements de crédit verra le jour un peu avant la Première Guerre mondiale avec la fondation, en 1894, de la Banque suisse et française – qui changera de nom en 1917 pour devenir le Crédit commercial de France – et celle, en 1913, de la Banque nationale de crédit – qui deviendra en 1932 la Banque nationale pour le commerce et l'industrie.

Parallèlement au développement de l'initiative privée, l'État intervient pour répondre à des besoins spécifiques: le Crédit foncier de France date de 1852, le Crédit populaire de 1917, les Comptes chèques postaux de 1917, le Crédit national de 1919. La réorganisation du Crédit agricole interviendra en 1920, année de la création, par ailleurs, de la Banque nationale du commerce extérieur; la création de la Caisse nationale des marchés de l'État date de 1936.

La Seconde Guerre mondiale déterminera une intensification de l'intervention de l'État dans le système bancaire français. D'abord, en 1941, sont mis sur pied un Comité d'organisation professionnelle des banques, une Commission de contrôle et une Association professionnelle (obligatoire). Puis, en 1945, sont nationalisés la Banque de France et quatre établissements de crédit: le Crédit lyonnais, la Société générale, le Comptoir national d'escompte de Paris, la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, ces deux derniers établissements formant, après leur fusion en 1966, la Banque nationale de Paris.

Exercice VIII. Lisez le texte, intitulez-le et faites sa traduction écrite:

Le chèque a été introduit en France par la loi du 14 juin 1865. Juridiquement, le chèque est un écrit par lequel le client d'une banque ou d'un organisme assimilé donne l'ordre à cette banque de payer une certaine somme à une personne qu'il désigne. On appelle tireur celui qui établit le chèque et bénéficiaire celui en faveur de qui il est établi. Pour tirer un chèque, il faut:

- disposer d'un compte à vue en banque ou dans un organisme assimilé;
- être capable d'émettre des chèques, c'est-à-dire avoir la capacité juridique d'ouvrir un compte;
- ne pas être interdit bancaire.

Le tireur doit utiliser des formules de chèques délivrées par le banquier; elles doivent comprendre le nom et l'adresse du titulaire du compte, l'adresse et le numéro de la succursale ou agence bancaire auprès de laquelle le chèque est payable. Le texte du chèque doit, pour être juridiquement valable, comprendre certaines mentions obligatoires; la plupart sont déjà imprimées, mais certaines doivent être complétées, telles:

- l'indication de la somme à payer, qui doit figurer en toutes lettres dans le libellé du chèque et qui, pour la commodité, est reprise en chiffres dans l'angle supérieur droit (en cas de différence entre ces deux sommes, celle qui est inscrite en toutes lettres prévaut sur celle qui est inscrite en chiffres);
- le lieu et la date de création du chèque;
- l'indication du bénéficiaire, qui est généralement un tiers nommément désigné (un tel chèque peut être transmis une ou plusieurs fois par voie d'endos).

Le chèque est payable à la caisse du guichet qui tient le compte du tireur. Il est devenu rare que le bénéficiaire d'un chèque se présente lui-même à la banque du tireur; il le remet généralement à sa propre banque pour que celle-ci l'encaisse pour son propre compte.

En cas de vol ou de perte, le tireur du chèque peut faire opposition au paiement de celui-ci. Le banquier doit être averti le plus rapidement possible.

On distingue les différents types de chèques, par exemple, le chèque visé, par lequel la banque atteste de l'existence de la provision, et le chèque certifié, qui assure le blocage de la provision pendant huit jours. Le chèque de banque, établi et délivré par un banquier, a lui aussi pour effet de garantir au bénéficiaire l'existence de la provision.

Les chèques de voyage, ou traveller's cheques, sont émis par les principaux établissements bancaires pour diminuer les risques de perte ou de vol au cours des déplacements à l'étranger.

Le chèque service ou chèque -emploi service, créé en France en 1994, permet aux employeurs (personnes physiques) de régler en un même support les prestations de travail des employés de maison et les cotisations sociales afférentes. Il dispense de l'établissement d'un bulletin de salaire.

L'augmentation du nombre des chèques émis sans la provision nécessaire et les perturbations qu'ils entraînent dans les circuits commerciaux ont amené les pouvoirs publics à mettre en place un certain système de répression. Toutefois, depuis la loi du 30 décembre 1991, l'émission de chèques sans provision a été dépenalisée. L'unique sanction est l'interdiction bancaire pendant dix ans si le tireur du chèque ne régularise pas sa situation dans un délai de 30 jours.

Exercice IX. Lisez le texte suivant et résumez-le:

Dollar

Le mot "dollar" vient de l'allemand *Thaler*, qui tire lui-même son origine d'un site minier de Bohême (Joachimsthal).

Le Coinage Act d'avril 1792, conforme à la Constitution de 1787, qui donnait au Congrès américain le pouvoir de battre monnaie et d'en régler la valeur, fixa la valeur du dollar selon un étalon bimétalliste: le dollar (\$) valait alors 1,504 g d'or et 2,256 g d'argent, c'est-à-dire que l'once d'or fin valait 19,39 dollars. Cette parité de l'or, à quelques exceptions près, est restée la même jusqu'en 1934. À cette date, le gouvernement américain fixa la valeur du dollar à 0,889 g d'or pur.

La Seconde Guerre mondiale favorisa le développement de l'économie américaine. Le système monétaire international, créé lors de la conférence de Bretton Woods, en 1944, consacra l'hégémonie de la devise américaine. Le système du Gold exchange standard (GES), ou étalon de change or, retenu alors établissait la parité du dollar à 35 dollars l'once de métal fin. Ainsi les dollars émis par la Banque centrale des États-Unis étaient-ils gagés sur les réserves d'or américaines (les fameuses réserves de Fort Knox): la convertibilité était donc garantie.

Le plan Marshall (1947), qui regroupa l'ensemble des crédits accordés par les États-Unis pour la reconstruction de l'Europe, permit d'injecter une quantité considérable de dollars dans les banques européennes (eurodollars). Monnaie stable, le dollar devint l'instrument privilégié des règlements internationaux. À partir de 1960, toutefois, les déficits de la balance des paiements américaine s'accumulèrent et se creusèrent. Les autorités américaines recoururent alors à un financement monétaire de ces déficits en émettant de la monnaie. Il en résulta une disproportion croissante entre la masse des dollars en circulation dans l'économie mondiale et les réserves d'or américaines sur lesquelles cette monnaie était théoriquement gagée aux termes des accords de Bretton Woods. La demande massive de conversion en or de leurs avoirs en dollars par les banques centrales (européennes notamment) provoqua la crise du système. Le 15 août 1971, les autorités monétaires américaines suspendirent totalement la convertibilité du dollar en or. La monnaie américaine fut ensuite dévaluée à deux reprises (1971 et 1973). En 1976, les accords de la Jamaïque suppriment toute référence monétaire à l'or et à la fixité des parités de change.

Les États-Unis ont réussi à maintenir au dollar le rôle de monnaie de réserve et d'échange international mais ont *de facto* renoncé à assumer les contraintes de garant du système monétaire international. Depuis, le système monétaire international a vu apparaître d'autres monnaies de référence qui jouent un rôle de monnaie d'échange du commerce international, ou du moins sont considérées comme des monnaies fortes qui occupent une fonction très importante de réserve de valeurs. La création d'une monnaie européenne, l'euro, au tournant du millénaire accentuera la multipolarité du système des paiements internationaux.

Unité 4. INTERNET

Texte A. Historique

Mots et expressions:

1. L'ancêtre – предок.
2. Le réseau – сеть.
3. Le logiciel – программное обеспечение.
4. La connexion – соединение.
5. Connecter – соединять.
6. Le nœud – гнездо.
7. La défaillance – неисправность, повреждение.
8. Le support physique – материальный носитель.
9. L'itinéraire – маршрут.
10. L'accès – доступ.

L'Internet est né de recherches financées par l'armée, il a été ensuite développé par les universités américaines. L'Internet, "réseau qui relie des réseaux" d'ordinateurs, a profité de la micro-informatique et de logiciels de navigation interactifs pour se répandre dans tous les publics avec un succès spectaculaire à partir de 1993. L'Internet, qui est un exemple unique d'infrastructure de communication à l'échelle du globe, doit sa réussite à son aspect universel et ouvert: dès que l'on est connecté, on est en relation directe avec tous les autres usagers du réseau.

L'Internet c'est un ensemble de réseaux informatiques reliés entre eux pour pouvoir échanger des données. Le nom vient du préfixe latin *inter* ("entre") et de l'anglais *network* ("réseau"). L'Internet désigne plus précisément l'ensemble de réseaux issu d'Arpanet, qui s'est développé dans la communauté universitaire et scientifique américaine au cours des années 1970 et 1980 pour atteindre, à la fin des années 1980, l'Europe, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et qui a pris, au milieu des années 1990, une ampleur planétaire.

L'ancêtre de l'Internet est Arpanet, créé en 1968 par l'ARPA (l'organisme coordinateur de la recherche militaire américaine) pour relier les différents centres universitaires sous contrat avec le ministère de la Défense. L'architecture du réseau, selon la légende, était conçue pour résister à une destruction partielle par une attaque nucléaire: elle était décentralisée et "redondante", c'est-à-dire que, pour aller d'un nœud (un ordinateur) à un autre, il existait plusieurs chemins et qu'il n'y avait pas de "tour de contrôle centrale" dont la défaillance risquerait de rendre inutilisable tout le réseau. Cette idée, issue d'un rapport de Paul Baran daté de 1964, fut à l'origine de la technique de transmission de données par paquets: le fichier de données à transmettre est divisé en plusieurs paquets; chaque paquet peut emprunter un chemin différent sur le réseau et, si le support physique est détruit, les paquets sont acheminés par un autre itinéraire. Enfin, le fichier est reconstitué à l'arrivée.

Curieusement, ces caractéristiques militaires se sont révélées parfaitement adaptées au développement d'un réseau anarchique, quasiment dépourvu de structures administratives, dont les caractéristiques techniques évoluent grâce à des coopérations pratiquement bénévoles (ce qui permet aux principaux logiciels d'être dans le domaine public). Ici, développement n'est pas un vain mot; Arpanet reliait en 1970 quelques dizaines de nœuds aux États-Unis; en 1988, il s'agissait de 30 000 nœuds dans une dizaine de pays en 1995, il y avait 6 millions de nœuds dans 88 pays (avec le raccordement de micro-ordinateurs, la notion de nœud a beaucoup évolué).

Le développement de l'Internet proprement dit commence en 1977, avec les premières versions du logiciel de réseau TCP/IP, dues à Vinton Cerf, Robert Kahn, David Clark et Louis Pouzin. Mais l'élan décisif date de 1983, lorsque la DARPA (nom de l'ARPA pendant quelques années) accorda des crédits importants à l'université de Californie, à Berkeley, pour développer une nouvelle version d'Unix qui incorporerait TCP/IP.

Si, au début, les utilisateurs étaient des chercheurs en informatique qui échangeaient du courrier électronique et des logiciels, l'élargissement du public et l'amélioration des infrastructures techniques ont permis l'accès à des informations plus volumineuses, telles que banques de données biologiques, fonds documentaires, images numérisées.

Les recherches en cours visent à améliorer les techniques de transmission d'information pour lesquelles émission et réception doivent être synchronisées, comme le son et l'image animée.

Exercice I. Vrai ou faux?

1. L'Internet est né de recherches financées par l'armée et a pris, tout à coup, une ampleur planétaire.
2. Le contrôle central permet de choisir plusieurs chemins pour aller d'un nœud (un ordinateur) à un autre, lors de l'attaque nucléaire.

3. Les caractéristiques militaires se sont révélées parfaitement adaptées au développement d'un réseau dépourvu de structures administratives.

4. L'ancêtre de l'Internet, Arpanet, s'est développé dans la communauté universitaire et scientifique à la fin des années 1980 en Europe.

5. Les premiers utilisateurs de l'Internet échangeaient du courrier électronique et des logiciels.

Exercice II. Répondez aux questions suivantes:

1. Quels sont les différents éléments qui forment l'Internet?
2. Qu'est-ce qui est à l'origine de l'Internet?
3. Quels sont les avantages de l'Internet?
4. Qui sont les premiers utilisateurs individuels?
5. Sur le plan technique, qu'est-ce qui a favorisé le développement d'Internet?

Exercice III. Chassez l'intrus en justifiant votre choix:

1. Disquette – disque dur – bande magnétique – CD.
2. Magnétoscope – imprimante – scanner – soieris.
3. Serveur – serveur – programme – logiciel.

Exercice IV. Complétez les phrases suivantes par le mot ou l'expression qui convient:

1. Le développement d'Internet a mis à l'ordre du jour l'expression " ... de l'information".

autoroutes – pistes – routes – voies

2. Le technicien a été obligé de changer l' ... et certains messages ont été effacés.

interface – inteligne – intermède – intermédiaire

3. L'informatique permet de traiter des ... en un temps record.

dates – renseignements – détails – données

4. Notre fichier clients vient d'être informatisé, la ... des données a été très longue.

mise – saisie – rentrée – transcription

5. L'informatisation a permis d'améliorer la ... des entreprises.

compétition – compétitivité – composante – concurrence

Exercice V. Répétez les temps de l'indicatif et mettez au lieu de points le verbe employé au *présent*, *imparfait*, *passé simple*, *futur simple* ou bien *futur dans le passé*:

1. L'Internet, qui est un exemple unique d'infrastructure de communication à l'échelle mondiale, ... sa réussite à son aspect universel et ouvert (devoir).

2. Après avoir atteint la communauté universitaire et scientifique américaine, l'Internet en Europe, au Japon, en Australie et dans la Nouvelle-Zélande (se développer).

3. Dans les années 1970 Arpanet, l'ancêtre de l'Internet, ... quelques dizaines de nœuds aux États-Unis (relier); tandis qu'en 1995, il y ... 6 millions de nœuds dans 88 pays (avoir).

4. L'architecture du réseau était décentralisée et en cas de la destruction partielle par une attaque nucléaire l'utilisateur ... choisir un autre chemin du réseau (devoir).

5. C'est Paul Baran qui a prédit que chaque paquet ... emprunter un chemin différent sur le réseau (pouvoir).

6. Les caractéristiques militaires ... bien au développement d'un réseau anarchique, quasiment dépourvu de structures administratives (s'adapter).

7. Les premières versions du logiciel de réseau TCP/IP ... en 1977 (être réalisé).

8. En 1983 la DARPA (nom de l'ARPA pendant quelques années) ... des crédits importants au développement de la nouvelle version d'Unix.

9. Bientôt l'Internet ... accessible dans tous les coins du globe (être).

Exercice VI. Lisez le texte suivant et faites sa traduction écrite:

Entrez dans le réseau Internet

World Wide Web, WWW, Web ou W³ signifie "toile d'araignée mondiale". C'est la partie grand public et commerciale d'Internet. La notion de base est la page. Lorsqu'on se connecte, on accède à une page d'accueil Web. Mais on ne tourne pas les pages, on se sert du pointeur de sa souris et on clique sur certains mots ou graphiques, mis en valeur par une couleur spécifique.

Une autre page s'ouvre, proposant d'autres choix. Vous surfez sur le Net, chaque clic de souris vous fait accéder à un nouveau domaine traversant serveurs et pays. Le principe permettant de relier toutes les informations entre elles s'appelle l'hypertexte. Pour accéder au WWW, il faut disposer d'un logiciel spécifique, d'un navigateur fonctionnant sur tous les micro-ordinateurs, Macintosh comme PC Windows. Aujourd'hui, le plus utilisé s'appelle Netscape.

Pour une PME, se doter d'un accès à Internet permettrait d'échanger du courrier ou des fichiers, sans passer par la Poste. Un commercial en déplacement pourrait très simplement communiquer avec sa société à partir de son ordinateur partout dans le monde. Il pourrait également se faire envoyer des documents par le même biais.

Après avoir pratiqué suffisamment le Net, et si vous souhaitez que votre entreprise soit présente sur le réseau des réseaux, vous pourrez faire sa promotion mondiale sur le Web, en créant votre propre page Web. Dans un premier temps, faites-vous héberger sur le site d'un fournisseur d'accès qui vous aidera à créer votre page. France Net, Calva-Com, Imaginet, ou encore Pacom fournissent des

services allant de l'hébergement à la réalisation clé en main. Mais attention, vous entrez dans la jungle Internet. Les prix y sont conséquents.

Enfin, il vous faudra animer votre page, répondre aux questions et en changer la présentation très souvent. Une page peu active est une page morte. C'est à ce prix que vous ferez partie du cercle mondial des acteurs du Web.

Texte B. Applications de l'Internet

Mots et expressions:

a. A quelles définitions correspondent les mots suivants: *les internautes, le cyberspace, le serveur d'information, le message*:

1. Communication nouvelle transmise à quelqu'un.
2. L'ordinateur où sont stockées les données destinées à la consultation.
3. Les utilisateurs d'Internet.
4. L'espace mondial de communication.

b. Tâchez d'expliquer la signification des mots suivants: *le site, naviguer, le télé-travail*.

L'Internet relie des réseaux très variés, qui peuvent communiquer grâce à un langage commun d'échange de messages, à un système d'adresses homogène destiné à localiser les systèmes qui doivent communiquer, et à la coopération des réseaux pour acheminer les données. Les utilisateurs peuvent utiliser entre eux les applications courantes de l'Internet: courrier électronique, connexion à distance, transfert de fichiers, interrogation de leurs serveurs d'informations (ordinateurs où sont stockées les données destinées à la consultation) respectifs.

Le courrier électronique (e-mail) présente des analogies avec le poste (le message va de relais en relais; le destinataire lit le message quand il en a le loisir). Il en présente aussi avec le téléphone, dont il a la rapidité; le message circule également grâce aux ondes électromagnétiques. De plus, un seul message peut atteindre plusieurs correspondants; il est déjà sous forme informatique, donc il est possible de le faire suivre, éventuellement accompagné de commentaires, de l'incorporer dans un autre document informatique, de lui faire une réponse commentée.

La façon de diffuser de l'information à un grand nombre de correspondants s'appelle "les news". C'est la liste de diffusion ou "mailing list" en anglais. Mais, dès que l'on dépasse une dizaine de membres, ce procédé trouve ses limites. Les articles circulent sur le réseau et stationnent sur des serveurs où les lecteurs peuvent les consulter et écrire; elles sont organisées par sujet; chaque site récepteur choisit les groupes qu'il veut recevoir; chaque utilisateur peut consulter les groupes qui lui plaisent (parmi ceux que reçoit son site).

La connexion à distance est l'application appelée "telnet". Elle permet de travailler avec un ordinateur éloigné comme si l'on était devant lui.

Contrairement à ce qui se passe pour les news et le courrier électronique, où les fichiers stationnent sur des serveurs intermédiaires, le transfert de fichiers a lieu en temps réel, et toutes les machines de l'Internet impliquées dans le transfert sont actives simultanément.

Les infosystèmes, ou services d'accès à l'information, ont pour but de faciliter des recherches qui demandaient une grande habitude du réseau et une bonne connaissance des modes d'emploi des applications traditionnelles. L'un des plus connus est le WorldWideWeb ("toile mondiale"), ou WWW, ou web, développé par Tim Berners-Lee et Robert Cailliau, à la fin des années 1980. Le web désigne un ensemble de serveurs d'informations répartis sur l'Internet qui mettent à disposition des données multimédias (textes, son, images fixes, vidéo). Ces sites web sont accessibles par des logiciels qui permettent de naviguer à travers les différents serveurs et d'accéder aux informations de façon commode et interactive. Ces nouveaux services ont provoqué un véritable phénomène social en rendant l'Internet accessible à la population.

La croissance démesurée de l'Internet pose quelques questions: les pays d'Afrique et d'Asie du Sud pourront-ils se joindre à l'Internet? L'Internet deviendra-t-il une place d'échanges commerciaux et financiers? Si oui, l'esprit coopératif qui a fait son succès survivra-t-il?

D'ores et déjà, la commercialisation de services d'accès à l'Internet est un marché important, surtout en Amérique du Nord, mais l'Europe suit d'assez près, malgré l'obstacle constitué par les monopoles dans le domaine des télécommunications. Les activités associées, comme la vente de matériels, de logiciels et de services liés à l'Internet, sont également prospères.

Internet est l'objet de multiples débats. Pour ses promoteurs les plus enthousiastes, les réseaux informatiques qui le composent ouvrent un nouvel espace mondial de communication (parfois appelé "cyberspace" en référence à la cybernétique de Norbert Wiener). Le réseau Internet serait ainsi la préfiguration de vastes "autoroutes de la communication", appelées à connecter les individus les uns aux autres, comme le fait le réseau téléphonique, mais en diffusant images, sons et textes, intégrés dans des messages multimédias. Un ensemble de mesures ont été prises aux États-Unis en 1993, visant à mettre en place une "National Information Infrastructure". Cette structure devrait notamment permettre d'améliorer le système éducatif, en permettant l'accès à de vastes banques de données documentaires, d'augmenter la productivité des entreprises, d'améliorer le fonctionnement de la démocratie, de créer de nouvelles industries dans le domaine de la communication, donc de générer des emplois. Les réseaux informatiques devraient également permettre de développer le télé-travail, mais aussi de développer l'achat et la vente de biens économiques, en supprimant les intermédiaires commerciaux entre producteurs et consommateurs. Ils devraient ainsi être le support d'un nouveau type d'activité commerciale, incluant une ou plusieurs monnaies électroniques.

De tels projets suscitent également des opinions contrastées. Pour les utilisateurs d'Internet, qui se baptisent eux – mêmes des "internautes", l'intérêt du réseau tient au fait qu'il échappe justement aux règles de l'univers marchand et que les informations y circulent gratuitement et librement, ouvrant la voie à de nouvelles pratiques de communication. Son usage, qui échappe pour l'instant au contrôle et à la réglementation des États, offre toutefois de nouvelles possibilités d'action aux groupes criminels, très présents sur Internet. Il ne manque pas d'ailleurs d'acteurs de la vie politique et sociale (parmi les mouvements écologiques, certains groupes religieux ou les syndicats, notamment en Allemagne) et d'intellectuels pour appeler à un débat critique sur ces questions. Beaucoup estiment qu'au delà de ses avantages évidents, Internet, comme d'autres réseaux du même type qui pourraient voir le jour, risque d'accroître le caractère à la fois inégalitaire (à l'échelle nationale comme à l'échelle mondiale) et profondément individualiste des modes de vie contemporains, et de constituer également une menace pour la vie privée.

La vitesse de développement de l'Internet laisse place à deux hypothèses extrêmes: il peut supplanter tous les autres réseaux en les absorbant (par exemple, de grands réseaux spécialisés, comme America On-Line ou Compuserve, se reconvertisent à l'Internet); ou il peut s'effondrer, victime de son succès, à cause de l'engorgement des liens de communication. Quoi qu'il adienne, comme le faisait remarquer Christian Huitema, ancien président (français) de l'Internet Architecture Board, l'Internet restera un exemple unique d'infrastructure de communication à l'échelle planétaire dont la réalisation n'aura été entreprise ni par des gouvernements d'Etats puissants, ni par de grandes entreprises industrielles et commerciales.

Exercice I. Terminez les phrases:

1. Le nom de l'Internet vient ...
2. Les réseaux très variés de l'Internet peuvent communiquer grâce à: ...
3. Les utilisateurs peuvent utiliser entre eux les applications suivantes de l'Internet ...
4. Les infosystèmes ont pour but de ...
5. Pour les promoteurs les plus enthousiastes de l'Internet, ses réseaux informatiques ouvrent ...
6. Les réseaux informatiques devraient permettre de développer ...
7. Le développement de l'Internet laisse place à deux ...

Exercice II. Vrai ou faux?

1. L'Internet est né de recherches financées par l'armée et a pris, tout à coup, une ampleur planétaire.
2. Les premiers utilisateurs de l'Internet échangeaient du courrier électronique et des logiciels.
3. Le web ou "toile mondiale" est le service d'accès à l'information permettant de faciliter les recherches et mettant à disposition des données multimédias (textes, son, images fixes, vidéo).
4. L'usage de l'Internet est aujourd'hui soumis au contrôle et à la réglementation de l'Etat.
5. Les groupes criminels sont toutefois présents sur Internet.

Exercice III. Répondez aux questions suivantes:

1. Que signifie WWW?
2. Quelle est sa principale caractéristique?
3. De quel matériel a-t-on besoin pour accéder au réseau?
4. Quelles sont les perspectives du développement de l'Internet?
5. Quels problèmes pose ce développement?

Exercice IV. Lisez ce petit texte supplémentaire et proposez le titre qui soit conforme à son idée maîtresse:

Le terme **criminalité informatique** (aussi appelé cyber-criminalité) définit les différentes attaques contre les systèmes informatiques. Les différents types d'attaques sont les suivants:

Contrefaçon de données. De plus en plus d'informations importantes sont aujourd'hui informatisées. Cette informatisation permet d'avoir un accès plus rapide et plus efficace à l'information. Mais elle permet également à une personne de modifier à distance ces informations. Il est donc important de contrôler l'accès aux données.

Espionnage. L'espionnage, qu'il soit étatique ou industrielle, est devenu avec l'informatisation des données une des principales raisons poussant les administrateurs à sécuriser l'accès à leurs données.

Vandalisme. Le vandalisme informatique consiste soit à détruire des données ou/et à empêcher le bon fonctionnement des systèmes informatiques. Là encore, une bonne sécurité informatique règle la plupart des problèmes avant qu'ils ne se produisent. Les virus informatiques sont la principale cause de vandalisme des systèmes informatiques aujourd'hui.

Législation. Il n'existe à l'heure actuelle aucune législation véritablement internationale concernant la criminalité informatique. Un pirate pourra donc avoir un accès non autorisé à un système informatique se trouvant à l'étranger sans trop être inquiété par la justice.

Exercice V. Lisez le texte, dressez son plan et et résumez-le d'après le plan:

Spam

Le spam, mot d'origine anglaise, désigne les communications électronique massives, notamment de courrier électronique, sans sollicitation des destinataires, à des fins publicitaires ou malhonnêtes.

Les mots pourriel (de «poubelle» et «courriel»), pollurriel (de «pollution» et «courriel») et merdiel (à l'étymologie transparente), ainsi que d'autres variantes formées sur des racines exprimant l'exaspération des utilisateurs, ont également été formés pour désigner le spam. Le mot *pourriel* est d'usage assez courant, *pollurriel* est plus rarement utilisé, les autres termes apparaissent ou disparaissent selon la fantaisie et l'irritation des victimes.

Le verbe *spammer* est souvent utilisé pour qualifier l'action d'envoyer du spam, le spamming. Le mot *spammeur* désigne celui qui envoie du spam. Les mots *polluposter*, *pollupostage* et *polluposteur* sont également utilisés.

Le mot *spam* provient d'un sketch des Monty Python dans lequel le même mot, désignant un jambon en boîte de basse qualité, envahit la conversation et le menu d'un petit restaurant. *Spam* est l'acronyme de Shoulder of Pork and hAM (épaule de porc et jambon), ou selon d'autres sources Spiced Pork and hAM (porc épicé et jambon), Spiced Pork And Meat ou simplement SPiced hAM.

Ce sketch parodiait d'ailleurs une des premières formes de spam. En effet c'est une publicité radiophonique pour le Spam, pendant laquelle le terme était répété de nombreuses fois, qui est à l'origine du sketch des Monty Python.

Le spam contient généralement de la publicité. Des escrocs envoient également des propositions malhonnêtes de cette façon. Les lettres en chaînes peuvent aussi être qualifiées de spam.

Les produits les plus vantés sont les services pornographiques, les [médicaments](#), le [crédit financier](#) ou des escroqueries prétendant enrichir rapidement. Parfois aussi il s'agit de messages d'entreprises.

Enfin la dernière forme de spam, le [phishing](#), consiste à tromper le destinataire en faisant passer le message pour un message de sa banque ou d'un quelconque service protégé par mot de passe. Le but est de récupérer les données personnels des destinataires (notamment des mots de passe) en les attirant sur un site factice enregistrant toutes leurs actions.

Le spam peut s'attaquer à divers médias électroniques : les courriels, les [forums de discussion](#) de [Usenet](#), les [moteurs de recherche](#), les wikis, les [messageries instantanées](#).

Le spam par [courrier électronique](#) (pourriel) est le type de spam le plus répandu. Le coût d'envoi d'un courrier électronique étant négligeable, il est facile d'envoyer un message à des millions de destinataires. Les destinataires assument le coût de réception et de stockage en boîte aux lettres, ce qui peut causer des coûts non négligeables aux prestataires de services, à cause du volume pris par le spam.

Le spam par message de forum de discussion est apparu sur [Usenet](#) avant le spam par [courrier électronique](#). Les forums de discussion de [Usenet](#) sont une cible facile du spam. En effet, un message envoyé à un forum touche tous les lecteurs du forum. Certains groupes de discussion ne reçoivent pratiquement plus que du spam (c'est l'une des raisons pour lesquelles de nombreux forums sont modérés, c'est-à-dire surveillés par un humain ou un robot qui effectue un tri parmi les articles proposés).

Le développement de la [voix sur IP](#) (téléphonie par [Internet](#)) va avoir pour conséquence l'arrivée en 2005 sur nos combinés d'un nouveau type de spam, le spam vocal, baptisé SpIT (Spam over Internet Telephony).

Le spam destiné aux [robots d'indexation](#) de [moteur de recherche](#) consiste à modifier des [pages Web](#) pour augmenter les chances d'avoir un bon classement dans le moteur de recherche.

Les techniques pour lutter contre le spam mettent en œuvre diverses techniques de classification automatique pour trier entre le spam et le courrier légitime. Ces techniques peuvent être mises en œuvre soit au niveau des fournisseurs de service Internet qui protègent leur messagerie, soit au niveau des utilisateurs par des outils appropriés.

Ces techniques peuvent être soit préventives (marquage du courrier pour indiquer qu'il s'agit de spam) soit curatives (blocage, voire renvoi des messages incriminés vers l'expéditeur). À noter que cette dernière comporte des inconvénients puisque le destinataire doit pouvoir être maître des courriers qu'il souhaite recevoir. De plus renvoyer un message ne peut que faire empirer la situation en occupant un peu plus le réseau, avec de fortes probabilités que l'auteur du spam ait maquillé sa véritable adresse ou utilisé l'adresse d'un tiers (tout à fait innocent) comme adresse de retour.

Plusieurs techniques de lutte contre le spam sont possibles et peuvent être cumulées : analyse statistique (méthode bayésienne), filtrage par mots clés ou par auteur, listes blanches (désignation de personnes ou de machines autorisées à publier dans certains lieux), listes noires (désignation de personnes ou de machines auxquelles il est interdit de publier dans certains lieux), interrogation en temps réel de serveurs spécialisés dans la lutte anti-spam.

Ces techniques de lutte, tout comme les antivirus, doivent s'adapter en permanence car de nouveaux spams réussissent à contourner ces défenses.

Lutte judiciaire et législative. En [France](#), le pourriel est réglementé, d'autant plus qu'il implique la possession, la conservation (et souvent le marché) de listes d'adresses électroniques récupérées automatiquement (dans des forums de discussion, des sites Web), ce en contradiction avec la loi Informatique et libertés. Une loi impose l'accord des destinataires pour tout type d'adresse comportant le nom d'une personne.

Aux [États-Unis](#), le spam est réglementé depuis 2003 par une loi appelée CAN-SPAM Act. Elle autorise le spam, à condition que le sujet du courrier soit descriptif, que l'adresse d'expédition soit valide et qu'une méthode de désinscription ([hyperlien](#)) soit fourni.

Dans de nombreux pays, aucune réglementation spécifique au spam n'existe.

Quelques poursuites judiciaires ont été amorcées en utilisant des lois existantes:

- si on utilise une fausse adresse de retour et cette adresse appartient à quelqu'un d'autre, ça peut être considéré comme une usurpation d'identité;
- si on promet une action de compagnie en [bourse](#), on peut être accusé de pratiquer le [courtage](#) boursier sans licence;
- si on continue à utiliser un serveur après que son propriétaire demande à la cour une injonction de désistement, c'est du vol de temps de processeur d'ordinateur qui peut être interdit par des lois conçues pour arrêter d'autres attaques contre les systèmes informatiques;
- si on fait la promotion de produits médicaux, on risque d'être trouvé coupable de pratique de pharmacien, médecin ou infirmière sans licence;
- l'envoi de publicités pornographiques vers des boîtes à lettres d'enfants ne sera pas une bonne idée;
- si on commet d'autres crimes, comme la fraude ou le sabotage des pages Web ou sites informatisés, on peut se retrouver en [prison](#).

L'emprisonnement est rare mais ça arrive; Dave Rhodes, qui envoyait des arnaques du genre Ponzi ou "pyramide" intitulées "Make Money Fast" au début des années 1990, se retrouva en prison pour quelques années, trouvé coupable de fraude.

La République Populaire de Chine a déjà condamné à mort et exécuté des personnes dont le seul crime était l'envoi de spams.

Le plus souvent, les poursuites judiciaires qui se sont déjà déroulées étaient des procès civils coûteux amorcés par les grands fournisseurs comme [AOL](#) ou [Yahoo](#) contre les spammeurs les plus abusifs du réseau, ceux qui envoient des millions de courriers. Le site cyberpromo.com a dû fermer ces portes à cause de poursuites judiciaires de ce genre et à cause de difficulté à trouver un [fournisseur d'accès Internet](#) prêt à donner l'accès au réseau à une telle compagnie.

Comme le problème est international, les lois nationales ont assez peu d'effet sur le volume du spam.

TEXTES SUPPLEMENTAIRES

1. PUBLICITÉ

La publicité est présente partout, dans les rues, sur le petit écran, dans les journaux. Son but est de faire vendre les produits qu'elle vante. Mais au-delà, par son esthétique et les valeurs qu'elle véhicule, elle est devenue un objet culturel en soi, qui compte admirateurs et détracteurs.

La publicité est l'ensemble des techniques utilisées pour promouvoir un produit auprès de consommateurs potentiels. Les messages publicitaires sont diffusés principalement par l'affiche, la presse écrite, les médias audiovisuels (radio, télévision, cinéma).

L'essor de la publicité. La première affiche publicitaire connue en France date de 1454: elle autorisait la quête au profit des pauvres à Saint-Flour, dans le Cantal. L'affiche mettra longtemps à se développer, et ce n'est qu'en 1772 que l'on trouve trace d'une véritable affiche commerciale vantant les mérites d'un parapluie.

La *Gazette* de Théophraste Renaudot, au XVII^e siècle, découle de son "bureau d'adresses" qui centralise les ancêtres des annonces classées. En 1751, l'abbé Jean-Louis Aubert crée *Les Petites Annonces*, premier journal entièrement consacré aux offres et aux demandes des particuliers. Sous le Premier Empire, tous les journaux intègrent de la publicité commerciale, et c'est Émile de Girardin qui définit pour la première fois le rôle et les limites de la publicité dans le numéro de *La Presse* du 29 avril 1845.

La publicité ne se développe véritablement qu'à l'heure de la révolution industrielle. Le machinisme, la fabrication en série et l'augmentation de la productivité aboutissent à une diversification et à un accroissement de la production. C'est au XIX^e siècle que les agences de publicité perdent leur rôle de simples courtiers pour devenir des entreprises de création et de distribution. L'affiche, notamment, conquiert ses lettres de noblesse à la Belle Époque grâce aux talents de Henri de Toulouse-Lautrec, de Alfons Mucha ou de Jules Chéret. Pour la première fois, l'art est mis au service du commerce et de l'industrie.

Pendant l'entre-deux-guerres, les messages publicitaires envahissent de plus en plus l'environnement quotidien des citoyens des sociétés industrialisées. La publicité, dans sa forme moderne, émerge dans le contexte d'une société en crise et à la recherche de nouveaux moyens de contrôle social de ses activités de production. En plus de cette dimension économique, elle joue aux États-Unis un rôle d'intégration sociale et contribue largement à la modification profonde de l'atmosphère culturelle de l'Amérique. Stuart Ewen met en évidence l'importante transformation des valeurs que sa mise en place a suscitée à partir des années 1920. L'apologie du travail, de la production et de l'épargne, chère aux puritains fondateurs de la Nouvelle-Angleterre, cède la place à partir de cette époque à une morale de la dépense et de la consommation. Les publicitaires deviennent des "capitaines de conscience" organisant l'univers de la vie privée et de la consommation, comme les "capitaines d'industrie" avaient organisé l'univers du travail.

Avec l'après-guerre, la publicité moderne connaît un rayonnement fulgurant, participant au premier chef au développement de la "société de consommation" en symbiose avec l'essor spectaculaire des médias. La publicité est ainsi devenue un mécanisme indispensable au fonctionnement et au développement des sociétés libérales. Aujourd'hui, le problème n'est plus de produire, mais de vendre pour assurer un cycle d'écoulement permanent des marchandises et empêcher toute stagnation économique. La publicité, en s'insérant dans la problématique de mise sur le marché (*marketing*) des entreprises, est devenue un mécanisme essentiel pour l'organisation de la production de la demande et des "besoins" à combler par la consommation.

La publicité et les médias. Les investissements publicitaires constituent une part importante des ressources des différents médias. Environ la moitié de ces investissements concernent le support de la presse écrite. La télévision prend une part de plus en plus importante de ces ressources, au détriment du support de la presse écrite. En 1968, la télévision représentait 2 % des investissements publicitaires (la presse écrite 77 %). Depuis lors, sa progression est constante: 14 % en 1978, 24 % en 1988, plus du tiers dans les années 1990. Les autres supports qui bénéficient de recettes publicitaires sont principalement l'affiche, la radio et le cinéma. Les investissements publicitaires ne concernent pas uniquement les médias, traditionnels supports du message. Il faut compter également avec le poids croissant du marketing direct (comme par exemple le démarchage par téléphone), du sponsoring et du mécénat, de la promotion sur le lieu de vente.

La gestion de l'espace publicitaire au sein des différents médias se fait par l'intermédiaire de régies publicitaires, entreprises qui se font les intermédiaires entre les annonceurs et les médias. C'est l'agence de presse Havas, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, qui a inauguré cette formule en se dotant d'une branche "publicité", chargée de gérer l'espace publicitaire des journaux parisiens et provinciaux. Avec la mondialisation des échanges, l'industrie publicitaire a connu, dans les années 1930, une première phase de développement sous la forme de grands réseaux internationaux, essentiellement américains. Dans les années 1970 et 1980, d'autres réseaux internationaux se sont mis en place, par exemple à l'initiative d'entreprises françaises comme Havas et Publicis ou de groupes britanniques comme, par exemple, Saatchi & Saatchi.

Les stratégies publicitaires. On distingue trois grands types de stratégies utilisées par les publicitaires. La première consiste à faire appel à l'intelligence et au raisonnement du client potentiel en lui offrant une publicité informative. La deuxième fait intervenir certains automatismes mentaux, cherchant plus à frapper l'imagination qu'à convaincre rationnellement (technique du slogan, de la répétition). La troisième stratégie consiste à s'adresser à l'inconscient du consommateur à l'aide de messages suggestifs. Bien entendu, ces trois types d'approches sont utilisés concurremment dans la publicité d'aujourd'hui, mais celle-ci privilégie des stratégies suggestives de mieux en mieux ciblées vers des segments précis de clientèle par l'utilisation simultanée de plusieurs supports.

L'agence conseil en publicité ne se charge pas de l'étude du produit (laquelle reste du ressort de l'annonceur). Mais c'est à partir des caractéristiques de celui-ci, de son degré de nouveauté ainsi que de ses points faibles et de ses points forts qu'elle peut procéder à une étude de marché. Pour cela, l'agence constitue des groupes d'individus homogènes et détermine comment doit se placer le produit idéal sur chaque segment de population. L'étude de marché permet également une estimation des ventes dont le volume est indexé sur la pression publicitaire que consentira l'annonceur. L'étude de motivations, qui suit cette analyse quantitative, a pour but de déterminer quelle est la mentalité des acheteurs potentiels et de définir, grâce aux techniques du sondage, quels sont les thèmes auxquels ils sont sensibles. Selon les caractéristiques dominantes des consommateurs visés, un axe de communication et des thèmes de campagne sont arrêtés. Les concepteurs travaillent sur l'approche globale, les rédacteurs sur les textes des annonces et les illustrateurs sur le choix des éléments visuels, de leurs couleurs, etc.

La dernière étape du travail de l'agence conseil en publicité est l'établissement du "plan médias", c'est-à-dire la détermination des véhicules de communication susceptibles d'atteindre le plus efficacement le public visé. Pour les "média-planners", les possibilités sont très larges et vont des peintures murales et des affiches aux annonces et aux publiereportages dans la presse, en passant par les

films destinés au cinéma ou à la télévision, les spots radio, les objets réclames, les imprimés (prospectus, catalogues, circulaires) ou la PLV (publicité sur le lieu de vente), qu'il s'agisse d'éléments de vitrine, d'enseignes ou de démonstrations. Chaque média a ses avantages et ses inconvénients et ils ne sont pas interchangeables. L'agence choisit tel ou tel support en fonction de son audience et de son impact. En France, l'Office de justification de la diffusion (OJD) contrôle les tirages et les ventes des principaux journaux, cependant que le Centre d'étude des supports de presse (CESP) étudie l'audience des radios et des télévisions ainsi que l'électorat des périodiques en les segmentant par classes d'âge, catégories socioprofessionnelles, niveau de vie, habitat, etc. Les outils sont très utiles pour l'établissement d'un plan médias.

Un élément important de la stratégie publicitaire est la mesure de l'efficacité du message sur le consommateur. Beaucoup de méthodes classiques sont employées, appelées notamment "post-test". Il s'agit essentiellement de sondages effectués après une campagne pour évaluer son impact auprès d'un groupe cible. On manque encore toutefois d'outils rigoureux et de normes communes qui permettraient d'évaluer véritablement l'efficacité publicitaire.

On a coutume de décrire le travail de la publicité comme lié essentiellement à la définition d'une certaine image d'un produit spécifique, ou d'une marque. Face à la multiplication de produits semblables pour répondre à un même besoin, le discours publicitaire a pour rôle, en effet, de les différencier.

Mais de plus en plus, à travers l'objet qui s'offre, le consommateur achète une certaine image de lui-même, et vit, par imaginaire interposé, un certain style de vie qu'il désire. L'objet, selon la formule d'Hennion et Meadel, "nous contient déjà parce que nous lui avons été incorporés dès sa production par mille techniques".

Un phénomène de société. Les rapports entre publicité et société sont complexes: les contenus du discours publicitaire peuvent être analysés comme le reflet partiel de la société qui les sécrète, mais aussi comme source d'influence possible sur les stéréotypes et les images qui circulent parmi les individus. Ses promoteurs se posent alors, selon l'expression du chercheur américain Stewart Ewen, comme de véritables "capitaines de conscience". La publicité moderne a été l'objet constant de polémiques, et de prises de position divergentes de la part de ceux qui la pratiquent, qui l'observent ou la critiquent.

Ses promoteurs utilisent plusieurs arguments pour défendre cette activité comme utile et nécessaire au développement économique. La publicité est, selon eux, le meilleur outil pour écouler la marchandise produite et, en contribuant à accroître la consommation et, par conséquent, la production, elle permet une diminution des prix. Un autre avantage de la publicité mis en avant est qu'elle fournit d'importantes ressources qui subventionnent les médias d'information (notamment, la totalité du coût de la radio et de la télévision commerciales aux États-Unis). D'une manière générale, elle favorise le dynamisme nécessaire à une économie compétitive, concourt à étendre les marchés, ainsi qu'à créer des emplois. Cette "féerie de la communication" constitue, par exemple pour le philosophe Gilles Lipovetsky, une composante "foncièrement démocratique" de nos sociétés. De nombreux cadres législatifs fixent des limites à son influence. En France, par exemple, le législateur a prévu, pour parer à tout excès éventuel, de punir toute publicité fautive ou mensongère: l'article 44 de la loi Royer (10 janvier 1978) dispose qu'est interdite "toute publicité comportant, sous quelque forme que ce soit, des allégations, indications ou présomptions fausses ou de nature à induire en erreur".

À cette série de prises de position, les critiques répondent que la publicité favorise le gaspillage en créant entre les entreprises une compétition artificielle fondée sur des questions secondaires; ils affirment également que le coût de la publicité représente une trop large part du prix des produits qu'elle annonce. Sur un autre plan, on reproche à la publicité d'uniformiser les comportements sociaux et de promouvoir un certain conformisme social. Les sociologues américains Paul Lazarsfeld et Robert King Merton constatent que la nature même de la finalité publicitaire la pousse à demeurer conservatrice et à s'opposer aux changements qui iraient à l'encontre du statu quo. La critique féministe, pour sa part, accuse la publicité de discrimination sexiste. Elle représente en effet trop souvent les femmes comme des objets d'apparat, utilisant pour cela l'image des *top models* ou, à l'opposé, dans des rôles stéréotypés de ménagères. La publicité aurait ainsi perdu la fonction d'information qu'elle prétendait avoir à l'origine, au profit d'une fonction d'incitation et de manipulation. Certaines techniques actuelles de persuasion, parfois très subtiles, font que les individus ont l'illusion d'agir spontanément alors qu'ils ne jouissent que d'une fausse liberté: "L'essence de la persuasion clandestine, écrit le philosophe Jean-François Revel, c'est le fait que l'individu soit totalement déterminé au moment même où il éprouve le sentiment d'affirmer au plus haut point sa personnalité." Le philosophe Jean Baudrillard, tout en renonçant à parler de la publicité en termes de conditionnement, souligne toutefois que celle-ci nous prive de la possibilité de nous représenter le monde par nous-mêmes. L'influence de la publicité sur le contenu des émissions télévisées est également soulignée. Les annonceurs, notamment aux États-Unis, contrôlent parfois la production des émissions dans lesquelles s'insèrent leurs messages publicitaires. En France, de nombreux journalistes reconnaissent, à l'instar de François-Henri de Virieu, que "la part excessive de la publicité" dans le financement de la télévision peut conduire à des dérives, comme par exemple la tendance, dans les émissions politiques, à inviter des orateurs populistes pour augmenter l'auditoire et, donc, les recettes publicitaires.

La publicité s'adapte à l'évolution des mœurs. Les campagnes de publicité réalisées depuis 1991 pour la firme United Colors of Benetton par Oliviero Toscani ont suscité de nombreux débats en raison du caractère jugé choquant de certaines des images proposées (par exemple des fesses d'homme sur lesquelles un tampon "HIV" a été posé). Ce publicitaire italien considère, en effet, la publicité traditionnelle comme "un mensonge qui ne se réalisera pas et contribue donc à rendre les gens malheureux". Il entend proposer des images sans rapport avec le produit, dont la fonction est de provoquer une émotion forte traduisant la vision du monde qu'a une entreprise.

Le fond du débat reste que ses promoteurs comme ses critiques supposent que la publicité est convaincante. Or, de nombreuses recherches mettent pourtant en doute l'efficacité réelle des messages publicitaires. Il est très difficile de montrer que celle-ci modifie effectivement les attitudes et les comportements des consommateurs. La majorité des consommateurs interrogés indique toujours éviter la publicité, par exemple à la télévision, ou ne lui accorder qu'une attention très faible. Là réside sans doute actuellement une des plus sûres limites à son pouvoir d'influence.

2. MONNAIE

La monnaie, quelle que soit sa forme – métallique, scripturale, immatérielle – est un instrument de paiement, mais aussi de mesure de la valeur des biens et services. Son rôle dans les échanges économiques modernes est capital.

La monnaie, dont la forme métallique actuelle est un disque de métal de poids toujours égal, estampillé pour indiquer sa valeur et identifier le pouvoir public qui l'émet et le garantit, naît à peu près simultanément dans trois foyers : Asie Mineure, Inde, Chine.

Auparavant, les moyens de paiement étaient des objets symboliques (coquillages) ou de réels instruments d'échange dont la valeur propre déterminait celle de l'objet qu'ils permettaient d'acheter (sel, mil, blé, soieries, etc.). Depuis le Moyen Âge, d'autres formes de monnaies sont progressivement apparues: billets de banque, monnaie scripturale (billets à ordre, lettres de change, chèques) et, plus récemment, monnaie électronique sans support matériel.

La science qui traite de la description et de l'histoire des monnaies s'appelle la numismatique.

Naissance de la monnaie. Dans le monde occidental, les premières monnaies connues, sans doute émises au cours du troisième quart du VII^e siècle av. J.-C., proviennent des cités grecques d'Asie Mineure (Milet, Éphèse, Phocée) et du royaume lydien de Sardes. Elles sont en électrum, alliage naturel d'or et d'argent que l'on trouve dans le sable des fleuves, celui du Pactole en particulier. Pourtant, c'est aux seuls Lydiens que la tradition grecque attribue cette invention. De fait, les plus anciennes monnaies d'or ou d'argent retrouvées, les créseïdes, sont celles du roi de Lydie, Crésus (v. 561 – 546 av. J.-C.).

D'Asie Mineure, le monnayage se répand à l'est et surtout à l'ouest. À l'est, les Perses, qui depuis le milieu du V^e siècle dominent l'Asie Mineure, poursuivent ce système bimétallique: Darius I^{er} (521/486 av. J.-C.) émet des monnaies d'or (dariques), d'argent (sicles), frappées de l'archer royal; ce type monétaire se perpétue sans altération sensible jusqu'à la conquête d'Alexandre le Grand. À l'ouest, dès le premier tiers du VI^e siècle, la Grèce continentale adopte le monnayage: Égine d'abord, Corinthe et Athènes ensuite. Parallèlement, la monnaie, instrument de paiement rendu obligatoire par les lois de la cité, atteint les colonies grecques occidentales, celles de l'Italie du Sud avant 501 av. J.-C., Marseille vers 450 av. J.-C.

Plus de mille cités battent monnaie, essentiellement d'argent, à leur nom et à leur emblème: tortue pour Égine, chouette pour Athènes, rose pour Rhodes, poulain pour Corinthe. De même l'étalon monétaire (le poids utilisé pour la frappe) varie selon les cités. Avec Philippe II de Macédoine (359/336 av. J.-C.) apparaissent les premières émissions abondantes en or, celles des statères à l'effigie d'Apollon couronné de lauriers, au revers desquels figure un quadrigé. La colonisation grecque et, surtout, les conquêtes d'Alexandre le Grand (336/323 av. J.-C.) étendent considérablement l'aire d'utilisation du monnayage, qui va désormais de l'Espagne à l'Inde. De plus, à l'époque hellénistique, les monarques qui se partagent l'empire personnalisent la monnaie: d'abord par la frappe du portrait divinisé d'Alexandre, puis, très vite, par celui des souverains vivants.

Les monnaies romaines. Rome ne frappe ses premières monnaies que dans le dernier tiers du III^e siècle av. J.-C., à l'époque de la guerre de Pyrrhus (en grec Pyrrhos II, 295/272 av. J.-C.). Il s'agit initialement d'un lingot de bronze, l'*aes grave* (l'as), d'un poids correspondant à la livre romaine (324 g); perdant du poids et désormais sous forme de pièces marquées aux effigies de Janus et de Mercure, des séries illustrées par les effigies d'Apollon et des Dioscures lui succèdent. D'autre part, des pièces d'argent, des didrachmes, imitées des monnayages carthaginois et grecs, sont émises au début du III^e siècle. Mais le denier d'argent (10 as), symbole de Rome, et le sesterce (2,5 as) n'apparaissent qu'au cours de la deuxième guerre punique (218/201 av. J.-C.).

D'émission en émission, de la louve allaitant les jumeaux à la Rome divinisée, les monnaies de la République rendent compte de la transformation d'une petite cité agricole en puissance internationale. Au II^e siècle av. J.-C., elles représentent des scènes militaires, des édifices publics, etc. Au I^{er} siècle av. J.-C., elles témoignent de la montée du pouvoir personnel: sur les deniers de César se voit sa propre effigie. Par la suite, tous les empereurs suivent cet exemple: les monnaies constituent alors une chronique de la vie impériale.

Mais le monde méditerranéen n'a pas le privilège de la monnaie. Les tribus celtes la connaissent. Dès la fin du IV^e siècle av. J.-C., le monnayage celtique gaulois (en or et en argent) s'inspire du statère de Philippe II de Macédoine. Après l'unification monétaire contemporaine du "royaume arverne" (250-121 av. J.-C.), les cités gauloises du I^{er} siècle frappent monnaie chacune pour soi. Mais, avant la conquête de César, aucune monnaie romaine n'a jamais circulé en Gaule.

Auguste, l'organisateur de l'Empire romain, élabore un système monétaire fondé sur les trois espèces (la frappe d'or devenant régulière): l'aureus d'or, le denier d'argent, le sesterce (converti en bronze en 43 av. J.-C.). Frappé essentiellement à Rome, le monnayage est contrôlé par l'empereur, qui laisse au Sénat la frappe du bronze. Jusqu'au milieu du III^e siècle apr. J.-C., le système fonctionne assez bien, malgré l'affaiblissement général du titre des monnaies. Puis, tandis que les ateliers monétaires se multiplient, la baisse du poids des monnaies s'accroît et l'équilibre entre elles disparaît. Pour enrayer cette inflation, Dioclétien (284/305) tente sans succès de stabiliser la monnaie. Constantin crée une nouvelle monnaie d'or, le *solidus* (le "sou"), monnaie dont la stabilité se maintient à Byzance jusqu'au XI^e siècle. Dès 315, ces monnaies portent des symboles chrétiens.

Les monnaies médiévales. À la suite des grandes invasions des IV^e et V^e siècles, une double transformation modifie les types monétaires, qui se développent de façon divergente. En Orient, l'empereur Anastase réorganise le système monétaire. Tout en conservant les monnaies d'or et d'argent, il innove dans le monnayage de bronze et met en circulation des multiples d'une monnaie de cuivre appelée nummus (un solidus vaut 7 200 nummi). Entre 491 et 1092, ce système restera le même. En revanche, les types monétaires sont nouveaux: images du Christ et des saints, représentations impériales, christianisation de l'iconographie traditionnelle. En Occident, les royaumes barbares ne conservent de l'héritage romain que le tremissis d'or.

Du VII^e à la fin du XII^e siècle, l'histoire de la monnaie médiévale est celle du monométallisme argent. La raréfaction des échanges avec l'Orient, depuis la conquête arabe, et l'épuisement des mines occidentales obligent Pépin le Bref à abandonner la frappe de l'or et à créer le denier d'argent: cette réforme est amplifiée par son fils Charlemagne, ainsi que l'indiquent les capitulaires de Mantoue (781) et de Francfort (794). Les deniers utilisés dans toute la chrétienté occidentale présentent une grande variété de types, mais le type le plus courant est fort simple: buste du souverain, croix ou autre symbole. Le sou de 12 deniers, la livre de 20 sous sont des monnaies de compte qui ne correspondent à aucune frappe.

En France, la frappe de deniers de type carolingien est encore en usage sous les Capétiens. De plus, les feudataires laïques et ecclésiastiques qui possèdent le droit de monnaie émettent des deniers, qui circulent plus que les pièces royales. Parmi les premiers, le denier tournois, créé par l'abbaye de Saint-Martin de Tours, est adopté par Philippe Auguste et devient une monnaie internationale dès le milieu du XIII^e siècle. Le système tournois se prolonge en France jusqu'au règne de Louis XIV. À la même époque, l'Espagne est partagée entre le denier carolingien dans les royaumes chrétiens et le dinar introduit par les Arabes. L'Italie, quant à elle, connaît deux types de monnaie: dans le Nord, le denier carolingien; dans le Sud, la frappe byzantine.

Du début du XIII^e siècle au milieu du XV^e s'étend la dernière période du monnayage médiéval. Les petits deniers se révèlent de plus en plus incommodes au moment où le commerce et la vie urbaine sortent de leur léthargie. En 1202, pour payer les ouvriers embauchés à l'arsenal de Venise en vue de construire la flotte destinée à la quatrième croisade, le doge Enrico Dandolo (1192/1205) frappe une monnaie d'argent plus lourde que le denier classique, et qui représente deux sous en monnaie de compte; on la baptise "ducat", car elle avait été émise pour le duché (*ducatus*) de Venise. L'exemple est imité au XIII^e siècle par la plupart des grandes villes

italiennes ; aussi ces pièces plus importantes seront-elles nommées *grossi*, c'est-à-dire "gros deniers". En France, le gros tournois est créé en 1266.<

Apparition de la monnaie d'or. Toutefois, c'est d'Italie méridionale que survient une véritable révolution monétaire. Frédéric II de Hohenstaufen, pour des raisons plus politiques qu'économiques, émet en 1231 l'augustale, une pièce d'or imitée de l'Antiquité romaine et pesant 5,25 grammes. Elle montre à l'avant le buste de l'empereur, couronné de lauriers et, au revers, un aigle aux ailes déployées. À leur tour, Gènes et Florence frappent, en 1252, l'une le *genovino d'oro*, l'autre le *florino d'oro* (le florin). En 1284, Venise adopte également l'or pour son ducat.

En France, la monnaie d'or est émise pour la première fois en 1296 par Philippe IV le Bel. Cette monnaie vaut 25 sous et représente à l'avant l'effigie du roi en majesté, assis sur un trône, un sceptre fleurdelisé à la main au revers, l'inscription "Le Christ vainc, le Christ domine, le Christ règne", formule d'acclamation employée à l'occasion du couronnement. Puis la Hongrie en 1325, les Pays-Bas en 1330, l'Angleterre en 1344 adoptent le monnayage d'or.

Le monnayage européen se transforme encore: il subit les effets de la Renaissance. Les pièces sont plus lourdes, d'abord grâce à l'exploitation de mines découvertes au Tyrol au XIV^e siècle, ensuite, à partir du XVI^e siècle, grâce aux immenses richesses du Nouveau Monde. L'Europe entière se tourne vers un monnayage lourd, d'argent essentiellement: thaler, piastre, dollar, etc. Le portrait, oublié depuis des siècles, reparait pour la première fois en 1450, avec François I^{er} Sforza, duc de Milan, et Ferdinand I^{er} de Naples et de Sicile. Le cuivre est employé de nouveau, à Venise et à Naples d'abord (1472), et dans toute l'Italie, puis aux Pays-Bas au milieu du XVI^e siècle et en France à la fin de ce même siècle. Enfin, au lieu d'être frappées au marteau, les pièces sont fabriquées mécaniquement. La monnaie métallique n'a par la suite presque pas changé jusqu'au début du XX^e siècle. Les pièces sont constituées d'un alliage comprenant une part plus ou moins importante de métal précieux (or, argent ou cuivre pour les monnaies divisionnaires). Mais la Première Guerre mondiale déstabilise la plupart des monnaies. Dès les années 1920, l'or et l'argent, dont la proportion diminue progressivement dans les alliages, sont réservés à des émissions de prestige et remplacés, pour les pièces courantes, par le nickel.

Les pièces, qui n'ont plus de valeur intrinsèque, deviennent, comme les billets de banque, une forme de monnaie fiduciaire établie sur la confiance que placent les utilisateurs dans la banque qui les émet.

Les billets de banque. Le billet naît en Chine vers les XII^e et XIII^e siècles. Né de l'invention toute récente du papier, dont le secret de fabrication est jalousement gardé par l'administration impériale, il permet de faire circuler sans danger des sommes énormes à travers l'immense Empire chinois. Facilité et sécurité d'utilisation sont les principaux atouts du billet, qui – peut-être importé par Marco Polo – est rapidement adopté par les marchands italiens, sous la forme soit de lettres de changenominatives, soit de bons anonymes libellés a priori pour une somme précise. Les premières banques d'émission officielles n'apparaissent toutefois qu'à la fin du XVII^e siècle: le billet de mille livres émis à cette époque par la Banque d'Angleterre équivaut, sur un simple rectangle de papier, à plus de 7 kg d'or. En France, la banque générale de John Law, créée en 1716, obtient en 1718 le monopole d'émission du papier-monnaie: la faillite retentissante du système, en 1729, puis les graves difficultés monétaires de la Révolution, dont les assignats puis les mandats territoriaux connaissent une dépréciation accélérée, entraînent une méfiance durable des Français à l'égard du billet de banque.

Le billet, longtemps utilisé par les seuls milieux de la finance, ne se répand réellement qu'au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Cependant, jusqu'à la Première Guerre mondiale, il est surtout conçu comme un moyen pratique de transporter des fonds, non comme un véritable moyen de paiement. C'est pour financer leur effort de guerre que les États imposent le cours forcé des billets de banque. Dès les années 1930, pièces et billets de banque sont à peu près partout inconvertibles, c'est-à-dire qu'ils ont cours forcé et ne peuvent être échangés contre leur valeur en métal précieux. Enfin, l'abandon de l'étalon-or par les principales puissances occidentales, en 1971, met un terme à une histoire longue de plusieurs siècles.

Jusqu'alors monochromes et graphiquement sobres, les billets acquièrent au début du XX^e siècle une valeur documentaire; devenus un instrument d'échange courant, ils témoignent plus ou moins discrètement, par leur illustration, de l'idéologie de leur époque. Si le billet de cinq francs de 1916 arbore une Mariannecasquée, celui de 1943, dit "Berger", exalte les valeurs rurales chères au régime de Vichy. La V^e République, en revanche, met en valeur Victor Hugo ou Louis Pasteur, personnages fédérateurs de la mythologie républicaine. Outre sa fonction commerciale, marquée par sa valeur faciale, la monnaie continue ainsi à jouer le rôle de symbole national: les thèmes choisis (paysages, personnages célèbres, symboles, comme Marianne, la semeuse ou le coq gaulois) et, dans les monarchies, l'effigie du souverain sont les signes tangibles de l'appartenance à une communauté nationale.

Les fonctions de la monnaie. La monnaie est un étalon de mesure; elle permet d'exprimer en une seule unité de mesure la valeur de tous les biens et services. Elle autorise aussi la fixation des prix des biens et des services par rapport à un étalon commun, en lieu et place d'un système complexe de prix entièrement relatifs les uns par rapport aux autres.

La monnaie est utilisée comme un intermédiaire dans les échanges. Ainsi, elle marque le passage d'une économie de troc, dans laquelle les biens et les services sont directement échangés entre eux, à une économie monétaire. Elle réduit les coûts de transactions très élevés d'une économie de troc, qui naissent de l'impossibilité de mesurer la valeur comparée de tous les biens et services entre eux.

La monnaie a une fonction de réserve de valeurs; n'étant pas forcément utilisée immédiatement pour effectuer des règlements et des échanges, la monnaie peut être conservée, et permet aussi de différer les décisions d'affectation des ressources des agents.

Les différents types de monnaie et leur rôle aujourd'hui. La "monnaie divisionnaire", ou "monnaie métallique": est la monnaie historiquement la plus ancienne, soit les pièces de monnaie. La "monnaie fiduciaire", ou "monnaie-papier", regroupe essentiellement des billets de banque. La "monnaie scripturale" est une monnaie immatérielle dont les supports sont les différents jeux d'écritures et de signatures des agents économiques. Elle trouve son origine dans les lettres de change et les lettres de créance échangées par les marchands à partir de la fin du Moyen Âge.

L'importance respective de ces différents types de monnaie a sans cesse varié au cours de l'histoire. Longtemps seul type de monnaie connu, la monnaie métallique n'occupe plus désormais qu'une place résiduelle dans la masse monétaire, et sert à effectuer des règlements quotidiens de faible ampleur.

Bien qu'elle conserve une place importante au sein de la masse monétaire, la monnaie-papier tend à s'effacer devant le phénomène contemporain de dématérialisation de la monnaie. Le développement des échanges internationaux, la place croissante qu'occupent les intermédiaires et les marchés financiers, le montant de la masse monétaire en circulation dans le monde expliquent en effet la prépondérance croissante de la monnaie scripturale.

Les analyses théoriques de la monnaie et les politiques monétaires. La monnaie est considérée comme un "voile" sans influence sur le fonctionnement de l'économie par l'économie politique classique (J.-B. Say) et l'analyse néoclassique (Warls); Keynes l'envisage au contraire comme un facteur essentiel de perturbation de l'économie réelle. Depuis la fin des années 1970, l'analyse quantitative de Milton Friedman, selon laquelle l'influence de la monnaie sur l'économie réelle n'opère qu'à court terme, a légitimé le recours à des politiques monétaires anti-inflationnistes attachées à restaurer la neutralité de la monnaie.

3. CRÉDIT

Prêt d'une somme d'argent, qui doit être remboursée à une date et selon des modalités déterminées à l'avance; fourniture d'une prestation ou d'un bien, dont le paiement est fixé à une échéance ultérieure.

En ce sens, on peut dire que les banques et les établissements financiers n'ont pas le monopole du crédit. Les entreprises commerciales et industrielles, pour pouvoir fonctionner, sont obligées de recourir à la seconde forme de crédit (crédit à la clientèle).

Seuls cependant – tout au moins en France – les banques et les établissements financiers ont le droit de prêter directement de l'argent.

Faire crédit suppose prendre un risque: celui de ne pas être remboursé. C'est pourquoi, avant de prêter, le banquier étudiera:

- le bien- fondé de l'opération qui occasionne l'opération de crédit;
- les possibilités de remboursement du crédit par celui qui l'obtiendra (la "sortie du crédit");
- les garanties qu'il faut prendre.

Une bonne garantie n'est pas toujours la condition *sine qua non* de l'obtention d'un crédit. Il faut avant tout que le remboursement soit économiquement possible. Les garanties viennent en surplus. Elles sont de deux ordres:

- personnelles, lorsqu'une autre personne morale ou physique s'engage en cas de défaillance de l'emprunteur (le type même est le cautionnement);
- réelles, lorsqu'une sûreté frappe un bien particulier dont la vente éventuelle permettra de rembourser le prêteur (hypothèque sur un immeuble, nantissement sur un matériel, etc.).

La qualité de l'emprunteur et le risque de l'opération déterminent le taux du crédit.

Le système bancaire accorde une grande diversité de crédits. Chaque crédit a ses particularités propres: forme, garanties, possibilités de remboursement.

On peut cependant distinguer trois grandes sortes de crédit: les crédits aux entreprises, les crédits aux particuliers, les crédits internationaux.

Les crédits aux entreprises. Les banques interviennent essentiellement dans le financement du cycle d'exploitation et des investissements.

Le financement des stocks. Le stock constitue un besoin permanent de financement, généralement financé par le crédit fournisseur ou par les capitaux dits permanents. Les banques n'acceptent de financer le stock d'une entreprise de façon permanente que lorsque celle-ci présente une situation financière de premier ordre ou lorsque les garanties données permettent de penser qu'en tout état de cause le crédit sera remboursé.

Le financement des créances sur la clientèle. Les créances sur la clientèle sont des délais de paiement accordés à la vente. Les banques interviennent généralement pour financer cette charge de trésorerie – et ce, avec des crédits spécifiques selon la nature des créances. S'il s'agit de créances commerciales sur la France, le crédit le plus couramment pratiqué pour les financer sera l'escompte commercial, très utilisé en France.

Les crédits d'investissement. L'entreprise n'a pas toujours la possibilité de payer cash des investissements qui sont estimés indispensables à sa bonne marche. Les banques peuvent alors accepter d'avancer une partie des fonds. Il est rare que le financement se fasse à 100 %. Généralement, une quotité maximale est prévue qui est de l'ordre de 70 % du prix TTC (toutes taxes comprises). Le remboursement du crédit se fait par l'autofinancement supplémentaire, c'est-à-dire la trésorerie dégagée par l'investissement effectué. Cet autofinancement s'effectuant sur plusieurs années, il est nécessaire de mettre en place un crédit remboursable à moyen terme (de un à cinq ans) ou à long terme (plus de cinq ans).

Afin de préciser la durée du crédit nécessaire et les remboursements souhaitables, on met en place un plan de financement qui sert à calculer la trésorerie prévisionnelle de l'entreprise.

Le crédit-bail. Il s'agit d'une technique contractuelle de crédit à moyen terme permettant à une personne ou à une entreprise d'obtenir et d'utiliser un bien sans en payer immédiatement le prix. L'opération concerne trois participants: celui qui fournit le bien, celui qui verse les fonds pour son achat, et celui qui l'utilise. Le fournisseur vend bien à l'établissement de crédit, qui le paie et donne le bien en location à l'utilisateur moyennant des loyers ou redevances. À la fin de la période fixée, le preneur bénéficie d'une option: ou il restitue le bien à l'entreprise de crédit-bail, ou il demande le renouvellement du contrat, ou il acquiert le bien à un prix qui tient compte de ses versements antérieurs.

Les crédits aux particuliers. Le crédit aux particuliers a pris une grande importance. On peut distinguer deux types de crédit:

Le crédit à la construction, accordé directement par les banques, permet de financer l'acquisition de logement. Sa durée peut aller jusqu'à vingt ans.

Le crédit à la consommation, accordé aux particuliers, leur permet d'acheter à crédit les biens de consommation semi-durables, électroménager et automobiles notamment. Ces crédits ont une durée de remboursement variant de quelques mois à quelques années. Ce type de crédit, traditionnellement très utilisé aux États-Unis, a connu une très forte progression en Europe depuis le milieu des années 1980, notamment en France.

Techniquement, ce type de crédit est accordé soit directement à l'occasion de l'achat d'un bien particulier – le produit du crédit est alors viré directement au vendeur, l'acheteur remboursant l'établissement financier selon les modalités prévues -, soit de façon globale – la banque accorde un crédit dit "équipement" à un de ses clients, que celui-ci s'engage à rembourser en fonction de possibilités déterminées à l'avance.

Le crédit est généralement plus cher dans le premier cas que dans le second. Car, dans le dernier, il existe moins de risques d'impayés, la banque connaissant son client. Dans le premier cas, le taux d'intérêt doit répercuter statistiquement les impayés.

Les crédits internationaux en eurodevises. Ils ont pris, dans les années 1990, une importance particulière grâce au développement des eurodevises et, notamment, des eurodollars dégagés par le déficit de la balance des paiements américaine.

On peut les classer en deux grandes catégories:

- des crédits commerciaux permettant de financer une opération commerciale particulière (financement d'importation ou d'exportation). Ces crédits sont le plus souvent syndiqués, ce qui signifie que plusieurs banques se regroupent pour réunir les fonds nécessaires;
- des crédits financiers accordés directement à une entreprise pour financer un ensemble de projets. Il faut noter que ce type de crédit est accordé de plus en plus directement non plus à une entreprise, mais à un pays. Les crédits accordés par des banques privées à des pays en voie de développement s'étaient ainsi multipliés au cours des années 1970, jusqu'à la "crise de la dette" qui s'est déclenchée au début des années 1980. Les banques concernées se sont d'ailleurs regroupées au sein d'un forum informel, le Club de Londres, pour examiner les moyens de retraiter et de rééchelonner les dettes non remboursées.

4. PROTECTION DE LA NATURE

La protection de la nature a pour objet d'assurer la conservation des écosystèmes peu ou pas modifiés par l'homme, ainsi que le respect de leur diversité biologique, ce qui implique de sauvegarder la totalité des espèces vivantes qu'ils renferment. Ces objectifs constituent aujourd'hui une obligation impérieuse pour assurer le développement durable de l'humanité.

L'idée moderne de conservation de la nature a commencé à s'élaborer dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Des artistes, des naturalistes, des pionniers de l'alpinisme contribuèrent alors à l'émergence du concept de monument naturel, selon lequel il existe dans la nature des espaces qui, par leurs qualités avant tout esthétiques, atteignent une valeur exceptionnelle, en tout point comparable – voire supérieure – à celle des monuments historiques. Ainsi, en France, furent créées en 1853 quelques petites réserves forestières, couvrant au total 124 ha, dans la hêtraie de Fontainebleau, en particulier sous l'impulsion des peintres de l'école de Barbizon. De même, aux États-Unis, sous la pression de naturalistes californiens, fut mis en réserve, en 1864, par décret du président Lincoln, la vallée de Yosemite, et ses sequoias géants, qui, étendue aux territoires de montagne qui la jouxtent, constitue aujourd'hui le parc national du même nom.

C'est également au siècle dernier que les premières sociétés de protection de la nature voient le jour. En France, fut créée, en 1853, sous le titre initial de société d'acclimatation, la Société nationale de protection de la nature (SNPN), qui est sans aucun doute la doyenne mondiale des associations modernes de conservation. Cependant, la très britannique RSPB (Royal Society for Birds Preservation), créée en 1886, constitue la plus ancienne des organisations philanthropiques dont l'objet strict, dès la création, ait été la conservation d'espèces vivantes, donc la protection de la nature.

Les principales raisons de la protection de la nature. Rappelons d'abord que chercher à protéger les diverses espèces vivantes et leurs milieux apparaît encore pour beaucoup comme un luxe superflu, voire comme une utopie. En réalité, le problème est d'une grande complexité car la concrétisation urgente de mesures efficaces de conservation de la nature et de ses ressources est, en cette fin de siècle, justifiée par un nombre considérable de raisons de nature à la fois économique, scientifique – en particulier écologique –, culturelle et éthique.

Des raisons économiques. Hormis l'enjeu important que représentent les espèces végétales ou animales domestiquées par l'homme pour la production alimentaire, de nombreuses plantes et de nombreux animaux sauvages jouent également un rôle économique majeur dans la plupart des régions du monde, comme c'est le cas, par exemple, des espèces sauvages de poissons – d'eau douce ou de mer – et d'autres organismes aquatiques, exploités par la pêche. La biodiversité propre aux divers écosystèmes terrestres, peu ou pas modifiés par l'homme, présente des potentialités considérables en matière agricole, artisanale ou industrielle. Ce fait, incontesté aujourd'hui, a d'ailleurs justifié diverses mesures de protection des espèces végétales et animales menacées.

Les espèces domestiquées. La sauvegarde de la biodiversité, objet d'une convention internationale adoptée lors de la conférence de Rio, en 1992, constitue un impératif pour l'avenir autant qu'elle implique un investissement concerté pour développer et améliorer l'agriculture, l'élevage, la sylviculture, ainsi que pour conserver la productivité des forêts naturelles et des pêcheries. En outre, la conservation du patrimoine génétique, tant animal que végétal, représente une nécessité vitale pour l'humanité, afin de se prémunir contre les changements écologiques imprévisibles pouvant affecter l'agriculture, telle l'apparition d'une maladie détruisant une culture vivrière.

L'intense sélection qui a permis l'isolement des variétés actuelles de végétaux cultivés et des races animales domestiques les plus performantes s'est accompagnée d'effets secondaires: diminution de la résistance de ces variétés et races aux attaques de certains insectes, aux maladies cryptogamiques des cultures ou encore, chez les animaux domestiques, aux épidémies et aux maladies parasitaires. Il est donc nécessaire de conserver non seulement les variétés traditionnelles et les races dites rustiques, dénommées à tort "marginales", mais aussi les espèces sauvages dont sont issues les plantes cultivées afin de pouvoir éviter la destruction des populations de cultivars ou de races domestiques victimes de leur sélection excessive.

Un aspect souvent méconnu du rôle de certaines ressources naturelles biologiques vient de ce qu'elles sont utilisées par l'industrie et non par l'agriculture. Cela est particulièrement vrai dans le domaine pharmaceutique où les firmes industrielles tirent une part importante de leur activité de substances médicamenteuses extraites des végétaux. Les seuls médicaments cardiotoniques extraits de végétaux génèrent, pour l'industrie pharmaceutique mondiale, un chiffre d'affaires excédant un milliard de dollars par an.

Or, il est évident que si les espèces propres aux divers écosystèmes terrestres et aquatiques ne sont pas protégées efficacement, un grand nombre de plantes et d'animaux, dont l'importance potentielle est considérable pour les générations futures, disparaîtront de la biosphère avant que leurs aptitudes à l'agriculture ou à l'industrie n'aient été découvertes.

Pour le monde végétal, l'étude de la flore tropicale a d'ores et déjà permis de mettre en évidence l'intérêt capital que revêtent pour l'agriculture certaines plantes. En ce qui concerne la faune, l'expérience montre que les choix effectués par l'homme en matière d'élevage peuvent être néfastes et que la nature peut offrir des réponses plus adéquates, à condition qu'on la protège efficacement.

Des raisons scientifiques. Outre les considérations d'ordre strictement économiques, de nombreuses raisons culturelles et scientifiques justifient la protection de la nature. Un nombre considérable d'espèces vivantes a déjà disparu sans avoir été l'objet d'études par les biologistes, souvent même avant qu'un naturaliste ait eu le temps de les décrire. Seulement 1,7 million d'espèces vivantes a jusqu'à présent fait l'objet d'une description bien que les systématiciens évaluent leur nombre à environ 12 millions. La majorité de ces espèces est inféodée aux écosystèmes de forêts tropicales dont la surface pourrait être détruite à 90 % d'ici le milieu du XXI^e siècle, si aucun terme n'est mis à leur destruction. On peut donc considérer que plusieurs millions d'espèces pourraient disparaître en quelques décennies du seul fait de l'action de l'homme. Les conséquences scientifiques de ces innombrables extinctions

seront désastreuses non seulement pour la botanique et la zoologie, mais, de façon générale, pour l'ensemble des domaines de recherche ayant trait à la biologie.

La mise en œuvre de la conservation de la nature. La protection de la nature impose, pour les décennies à venir, la mise en œuvre de mesures urgentes concernant tant les espèces que les espaces menacés, mesures fondées sur une application rationnelle des données les plus récentes des sciences biologiques. La préservation des écosystèmes fragiles et de leur biodiversité se fonde sur deux catégories principales de mesures de conservation. Les premières sont dites *in situ* (jardins botaniques et zoos), les secondes *ex situ*, car elles reposent sur la création de vastes aires protégées tels que parc nationaux et réserves naturelles.

La conservation *in situ* a permis de sauver de nombreuses espèces végétales ou animales en danger d'extinction. Cependant, la conservation *ex situ* apparaît nécessaire. Il est en effet indispensable de préserver l'intégrité des habitats naturels auxquels les espèces menacées sont liées car leur conservation hors de leur milieu d'origine implique une dérive génétique des populations maintenues ainsi artificiellement. La conservation des caractères adaptatifs spécifiques d'une espèce ne peut être garantie que si sa population est soumise aux conditions écologiques propres à son biotope d'origine, conditions existant dans les parcs nationaux ou les réserves. Dans cette perspective, les organisations internationales gouvernementales, telles l'UNESCO et le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), qui ont en charge les problèmes de protection de l'environnement, ont mis en place une stratégie ayant pour objet de conserver au moins une aire de chaque type d'écosystème présent dans les 180 provinces biogéographiques que les écologues ont délimitées à la surface de la biosphère. Hélas, aujourd'hui encore, environ 30 % de ces provinces ne possèdent aucune aire protégée.

La priorité, en matière de création d'aires protégées, devrait être donnée aux régions où subsistent – fait de plus en plus rare – des écosystèmes "vierges", aux milieux dont la présence est indispensable comme relais pour les espèces migratrices et enfin aux écosystèmes très localisés dont il n'existe ailleurs aucun homologue. En outre, les zones les plus riches en espèces, a fortiori les centres d'endémisme, devraient être systématiquement choisies pour y établir des réserves.

Enfin, la surface, l'agencement et la forme des aires protégées jouent un grand rôle dans le succès de la conservation de leur biodiversité.

Les cinq grands types de zones protégées. Il existe un statut international des parcs nationaux et des réserves, établi par l'UICN (Union internationale de conservation de la nature) pour l'Organisation des Nations unies, et le Centre mondial du monitoring de la conservation, à Cambridge, tient à jour la liste de ces aires protégées. Ce statut a subi diverses modifications au cours des dernières décennies. Ces catégories vont en degré de protection décroissant de la première à la cinquième.

Les réserves naturelles intégrales qui représentent la catégorie I et correspondent à des fragments d'écosystèmes remarquables, d'une importance internationale, qui sont strictement consacrés à la recherche scientifique. L'accès en est interdit, sauf aux chercheurs, qui peuvent y pénétrer pour procéder à leurs travaux scientifiques. Toute perturbation y est bien évidemment proscrite. *Les parcs nationaux* qui constituent la catégorie II et peuvent renfermer plusieurs types d'écosystèmes vierges ou peu modifiés par l'homme. Toute activité d'exploitation des ressources naturelles, constituant un obstacle à leur protection, y est interdite. En revanche, le tourisme est autorisé, mais sous condition de ne pas dépasser les limites qui pourraient compromettre la protection des écosystèmes concernés. *Les monuments nationaux* qui sont classés dans la catégorie III. Leur statut est identique à celui des parcs nationaux, mais ils sont moins étendus. Ils présentent souvent un intérêt écologique et une valeur culturelle (site historique, par exemple). *Les réserves naturelles à finalité particulière* qui constituent la catégorie IV et correspondent, par exemple, aux sanctuaires de faune, dans lesquels la chasse est interdite, le pâturage autorisé, ou au contraire à une forêt relique où la chasse peut être tolérée. Cette catégorie d'aires protégées correspond aux sites qui doivent être intégrés au réseau Natura 2000, prévu par l'Union européenne pour 2004. *Les paysages terrestres ou marins protégés* qui représentent la catégorie V. Les parcs naturels régionaux français et les National Parks britanniques appartiennent, par exemple, à cette catégorie. Les aires protégées de l'UNESCO. À ces catégories, doivent être ajoutés les deux types d'aires protégées établies par l'UNESCO: les réserves de biosphère et les sites de l'héritage mondial.

Les réserves de biosphère ont été créées par l'UNESCO à partir de 1974 afin de constituer un réseau mondial de réserves représentatives d'au moins un type de chaque écosystème propre aux diverses régions biogéographiques du monde. Ces réserves de biosphère possèdent plusieurs finalités. Leur vocation majeure est la recherche scientifique, en plus de leur mission de conservation des espaces et des espèces remarquables, ainsi que des processus écologiques fondamentaux. Elles sont des sites de surveillance permanente de l'environnement. Leur caractère original, par rapport aux autres aires protégées, tient aussi dans un découpage concentrique du territoire comprenant des zones de transition: zone de stricte protection, zone de mise en œuvre d'un développement rural durable, par exemple. Ce type d'aire protégée joue en particulier le rôle de site expérimental dans lequel la conservation de la nature est couplée à une utilisation rationnelle des ressources de la biosphère dans le but d'assurer un développement économique.

Les sites de l'héritage mondial constituent une autre catégorie d'aires protégées selon l'UNESCO, qui correspondent soit à des monuments historiques, soit à des monuments naturels équivalents aux monuments nationaux.

5. ECOLOGIE

Science de la vie qui étudie les interactions des systèmes biologiques dans toute leur complexité avec leur environnement, y compris à l'échelle de la planète, l'écologie n'est pas une discipline récente, puisque ses origines remontent au milieu du XIX^e siècle. Le terme "écologie" a été créé par le zoologiste allemand Ernst Haeckel en 1866. Il associe les mots grecs *oikos*, qui signifie "maison", et *logos*, qui signifie "étude". Il peut donc se traduire par "science de l'habitat".

On notera, parmi les phases majeures qui ont caractérisé son développement, l'émergence de la notion de communauté végétale à la fin du siècle dernier (en particulier Charles Flahault avec le concept d'association végétale), celle de biosphère (Vladimir Ivanovitch Vernadsky, 1925) et celle d'écosystème (Arthur Tansley, 1935). Les recherches en écologie se sont ensuite centrées sur la compréhension du fonctionnement des écosystèmes, en particulier en ce qui concerne le rôle du flux de l'énergie.

Les grandes subdivisions de l'écologie. Selon la définition même d'Haeckel, l'objet de l'écologie tient en l'étude des interrelations des êtres vivants avec leur "milieu environnant" et cela à une "échelle globale", selon les termes utilisés par Haeckel dans sa définition originelle. Elle occupe à ce titre une place particulière dans l'ensemble des sciences biologiques, car son objet d'étude concerne les processus biologiques au niveau de complexité maximal de l'organisation du vivant.

Eugene Odum a schématisé sous forme d'un "gâteau feuilleté" l'ensemble des sciences biologiques. Il est possible de découper ce gâteau soit en tranches verticales qui correspondent chacune à une division traditionnelle des sciences naturelles : botanique, zoologie,

microbiologie, etc., soit de façon horizontale dans le sens de l'empilement des feuillets du gâteau, qui figurent de bas en haut un ordre croissant de complexité biologique auquel s'adressent les diverses disciplines. On trouve ainsi superposées la biologie moléculaire puis cellulaire, la physiologie des fonctions (étude des organes pris isolément), ensuite l'étude de l'individu, la biologie des populations, l'étude des écosystèmes et, enfin, celle de la biosphère.

L'écologie englobe la totalité des feuillets supérieurs du gâteau, depuis l'individu dans son environnement naturel jusqu'à la biosphère. L'entité la plus "simple" du champ d'étude écologique correspond donc à l'individu appartenant à une espèce vivante donnée.

Le domaine dénommé autoécologie a donc pour objet la compréhension de l'action des facteurs du milieu sur des plantes ou des animaux isolés. Par la suite, les recherches ont concerné l'étude des systèmes écologiques plus complexes que constituent les populations (démoécologie). Selon les écologues anglo-saxons, la population représente le niveau d'organisation élémentaire propre à la démarche spécifique de l'écologie. Cependant, le "noyau dur" de cette discipline est représenté par les feuillets supérieurs du gâteau: il s'agit de la synécologie, qui étudie les écosystèmes, de l'écologie des paysages, enfin de l'écologie de la biosphère et de l'écosphère (aujourd'hui dénommée écologie globale).

Le concept d'écosystème élaboré par Tansley est fondé sur deux entités distinctes: le biotope, constitué par l'ensemble des paramètres physico-chimiques propres à un milieu naturel donné, et la biocénose, communauté de l'ensemble des divers êtres vivants qui sont inféodés au biotope considéré. L'écologie moderne consacre une part essentielle de ses recherches à la compréhension des phénomènes qui expliquent la structure (la biodiversité, par exemple) et le fonctionnement des écosystèmes.

À une échelle spatio-temporelle plus étendue, elle étudie les paysages, systèmes complexes, constitués d'une mosaïque d'écosystèmes interconnectés, souvent modifiés par l'homme. Depuis quelques décennies, celle-ci a fait l'objet de développements spécifiques sous le terme d'écologie du paysage.

Enfin, l'écologie a pour objet d'étude la biosphère ainsi que l'écosphère prise dans son intégralité. Il s'agit là des niveaux les plus complexes d'organisation des systèmes biologiques. La biosphère correspond à la région de la planète où la vie est possible en permanence et où se rencontre la totalité des êtres vivants. Elle-même fait partie d'un ensemble plus vaste, l'écosphère, qui s'étend depuis les couches sédimentaires les plus profondes de la lithosphère jusqu'à la limite supérieure de l'atmosphère.

Spécificité de l'approche écologique en biologie.

Deux concepts essentiels sont spécifiques de la démarche écologique: celui d'interaction entre les organismes et leur milieu; et celui d'adaptation des êtres vivants à leur environnement. La notion d'interaction entend que, si les êtres vivants subissent l'influence des facteurs écologiques, qu'ils soient abiotiques (climatiques, par exemple), ou biotiques (prédation, compétition intra- ou interspécifique entre individus vivant dans un même biotope), à l'opposé ils modifient, par leur propre activité, leur habitat, même à l'échelle globale. Un cas extrême est celui de l'oxygène atmosphérique entièrement produit par la photosynthèse des êtres vivants autotrophes dès les lointaines époques archéennes, ce qui a permis, grâce à la formation de la couche d'ozone, l'installation de la vie à la surface des continents. C'est le strict résultat de l'action des êtres vivants qui s'est traduite en un phénomène de "biologisation" des terres émergées, terme créé par Vernadsky pour désigner ce phénomène paléocéologique.

L'adaptation représente un processus fondamental à l'origine de l'évolution, car elle permet aux individus et aux populations de survivre à des modifications des facteurs écologiques propres à leur environnement. Un des domaines majeurs de l'écologie moderne est l'étude du rôle de l'adaptation dans la différenciation des espèces, l'origine des divers peuplements et leur biodiversité.

L'écologie s'oppose donc à la démarche "réductionniste", qui considère les propriétés de chaque élément constitutif des organismes pris isolément. Contrairement à cette dernière, l'approche écologique est globale car elle étudie les propriétés de systèmes biologiques complexes, constitués par l'assemblage d'un nombre élevé d'entités (espèces animales ou végétales, sols, atmosphère, etc.), pris dans leur ensemble. Les interactions entre ces entités font apparaître des propriétés nouvelles, qui ne sont pas celles de leurs éléments constitutifs isolés mais qui sont spécifiques à l'ensemble de la communauté ou de l'écosystème considéré.

RÉfÉrEnces

1. Арутюнова, Ж.М. Русско-французский словарь. Язык прессы. Политика. Экономика. Право / Ж.М. Арутюнова, Г.А. Новикова, С.Г. Сахадзе. – М., 1995.
2. Sanchez Mucagno, M.-O. Faire des affaires en français / M.-O. Sanchez Mucagno, L. Corado. – Paris, 1997.
3. Brucket, G. Objectif Entreprise / G. Brucket. – Paris, 1994.
4. Dictionnaire de France. – Paris : Larousse, 1993.
5. Телон, Ф. Французский финансово-экономический словарь / Ф. Телон. – М., 1996.
6. Гавришина, К.С. Французско-русский коммерческий словарь / К.С. Гавришина, И.Н. Гавришина. – М., 1992.

Table des matières

Unite 1. FRANCE ET FRANCOPHONIE	3
Unite 2. ECONOMIE	17
Unite 3. BANQUE	32
Unite 4. INTERNET	47
TEXTES SUPPLEMENTAIRES	58
1. PUBLICITÉ	58
2. MONNAIE	63
3. CRÉDIT	68
4. PROTECTION DE LA NATURE	71
5. ECOLOGIE	75
RÉFÉRNECES	79